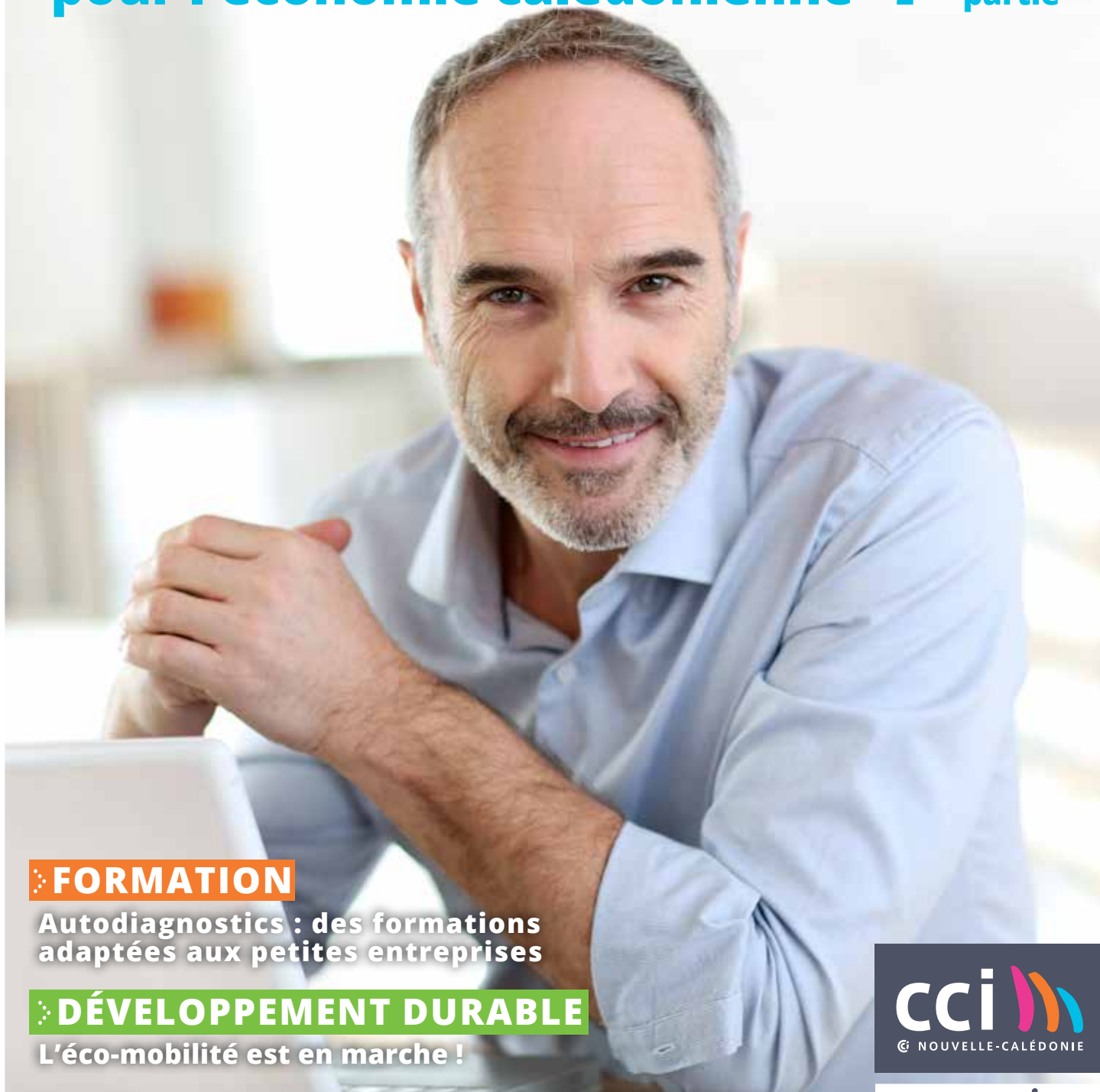


DOSSIER

Retrouver l'esprit pionnier : un enjeu pour l'économie calédonienne - 2^{ème} partie



FORMATION

Autodiagnostic : des formations adaptées aux petites entreprises

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éco-mobilité est en marche !

Nouveau Vito Tourer.

8 ou 9 places



à partir de
3 590 000^F

 **ALMAMETO**
ÉQUIPEMENTS TÉL. : 41 41 59



Mercedes-Benz
Vans. Born to run.

Sommaire

Retrouver l'esprit pionnier : un enjeu pour l'économie calédonienne 2^e partie p24



Actualités

Nos prochains rendez-vous de l'économie p4

Les actions de la CCI

Deux commerces féériques p5

Une famille EGC p6

Portrait d'élue

Axelle Bernut mise sur le partage d'expérience p8

AU CŒUR DE L'INNOVATION

Aqualone : une reconnaissance internationale

p10



L'actualité des entreprises p12-13-14

La Nouvelle-Calédonie a du talent

L'expérience à l'international au service de l'économie locale p16

Économie

Un resort de luxe pour Lifou p18

Les brèves du Pacifique p19

Provinces

Se développer dans le nord p20

Économie numérique

La web TV : un mode de communication en plein essor p22

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éco-mobilité est en marche !

p30



Fiche pratique

Formalités d'immatriculation : mode d'emploi p32-33

Formation

Autodiagnostic : des formations adaptées aux petites entreprises p35

C'est officiel p36

Repères économiques p37

Foire aux questions Échéances fiscales et sociales p38

Reprise d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directrice de publication : Jennifer Seagoe - Comité de rédaction et coordination: Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Anne-Charlotte Cocault - Françoise Bonnet Crestani, Marianne Page, Nathalie Vermorel - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité: Yann Milin, tél. 77 19 72 Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 13 400 exemplaires - Le CCI Info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Édito

JENNIFER SEAGOE
Présidente de la CCI-NC

3

Si la Nouvelle-Calédonie est une terre d'entrepreneurs, ce n'est pas le fruit du hasard mais bien de l'ensemble de composantes d'un système complexe qui pourrait être (ré)adapté au contexte actuel.

En effet, cet esprit pionnier qui a été notre ADN durant de nombreuses années, repose sur des valeurs qui trouvent toujours écho aujourd'hui. À une période charnière pour le pays, qui doit sortir du « tout nickel » et développer d'autres leviers de croissance, la formation, la flexibilité, l'innovation, la performance et l'exportation sont indispensables pour favoriser un terrain propice aux initiatives et relancer l'entrepreneuriat. C'est tout l'objet de la 2^e partie de notre dossier sur le nouvel élan à donner à l'esprit pionnier que vous découvrirez dans cette édition.

Vous y découvrirez aussi de nouvelles offres de formation développées par la CCI à destination des TPE, des portraits d'entrepreneurs calédoniens dynamiques et innovants, le développement touristique en marche à Lifou et bien d'autres informations pratiques.

Bonne lecture.

LES ENTREPRENEURS CALÉDONIENS SONT SOLIDAIRES

Suite à l'incendie qui s'est produit à Ducos, le 4 février dernier, dévastant les locaux de trois entreprises commerciales, la CCI avait lancé le jour même, un appel à la solidarité des entreprises afin de trouver des chambres froides qui permettent de stocker l'arrivage de marchandises. De nombreuses entreprises ont répondu à cet appel et ont proposé leur aide. Une mobilisation qui démontre une nouvelle fois la solidarité des entrepreneurs calédoniens.

Nos prochains rendez-vous de l'économie

Le **mercredi 16 mars à 18h**, vous saurez tout sur la propriété intellectuelle en Nouvelle-Calédonie. Protéger un brevet, une marque, un dessin, un modèle ... Tous les aspects de ce sujet crucial pour les entrepreneurs seront abordés : les fondamentaux, les enjeux, les risques, les outils de protection, les procédures...

Le **jeudi 7 avril à 18h**, vous découvrirez le management de transition qui consiste à mettre à disposition des entreprises et de leurs organisations des compétences managériales reconnues, provisoires et extérieures, avec des objectifs précis. Quand, pourquoi et comment faire appel à cette solution RH de plus en plus utilisée en Métropole ?

Informations et réservations :
Tél. 24 31 00 / com@cci.nc

les rendez-vous
de l'économie

18 et 19 mars : Forum de l'emploi et de la formation

C'est la 5^e édition de ce Forum organisé par *Les Nouvelles calédoniennes* qui réunit les acteurs économiques du territoire, les salariés et les étudiants autour de l'emploi, des métiers et de la formation. Le Point Apprentissage, guichet unique de la formation en alternance sur le territoire, présentera les 30 formations proposées par les 3 Chambres consulaires. Des témoignages d'apprentis de la CCI Apprentissage éclaireront le public sur les innombrables atouts de l'alternance. La CCI sera également présente aux côtés du Point A afin de présenter son offre en formation professionnelle ainsi que les différents accompagnements mis en place pour aider les créateurs d'entreprise.

Forum de l'emploi et de la formation
Vendredi 18 et samedi 19 mars / Maison des artisans
femploi.nc / tlemploi.nc

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le *CCI Info* de février dernier, le gagnant de la vitrine traditionnelle du concours Vitrines en fête est la librairie Petit prince magique Cœur d'inspiration et non Petit prince mage.

C'est bientôt la rentrée pour l'ESSEC !



Pour la troisième année consécutive l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales - Paris), propose à Nouméa une formation à la gestion certifiante intitulée Management Opérationnel. Cette formation pour adulte, proposée et encadrée par le centre de formation Devenir, se déroule en alternance (8 modules répartis sur 18 mois) et aborde tous les métiers du manager : négociation, finance, stratégie, gestion de projet, ressources humaines, animation d'équipe, business plan, relation clientèle. Depuis 2014, quarante Calédoniens, issus de différents milieux professionnels (privé et public), se sont engagés dans ce cycle de formation et onze d'entre eux ont déjà obtenu leur titre (Niveau II, Bac+4). Il reste encore quelques places pour la troisième promo qui débutera en avril 2016.

Pour tout renseignement : 78 05 18 ou essec.com@mls.nc
ou rendez-vous sur [f](#) DevenirNC

La Nouvelle-Calédonie intègre la base de données statistiques de la CPS

La base Indicateurs minima de développement national de la Communauté du Pacifique (IMDN) qui analyse de nombreux secteurs et propose des indicateurs comparatifs entre les états membres de la CPS - taux de fécondité, PIB par habitant... - intègre dorénavant les données des territoires français du Pacifique. C'est l'Issee (Institut de statistiques et d'études économiques calédonien) qui alimentera l'IMDN concernant les données du territoire. L'intégration calédonienne à cette base réjouit les décideurs et les institutions qui disposeront dorénavant de nouveaux indicateurs précieux pour leurs prises de décisions.

Les sénateurs se penchent sur la question du foncier

Michel Magras, président de la délégation sénatoriale à l'outre-mer, Thani Mohamed Soilihi, sénateur de Mayotte, Mathieu Darnaud, sénateur de l'Ardèche, et Robert Laufoaulu, sénateur de Wallis-et-Futuna, sont



venus sur le territoire du 29 février au 6 mars pour dresser un état des lieux de la question foncière dans les trois collectivités du Pacifique afin d'éclairer la représentation nationale. À cette occasion, les sénateurs ont rencontré Jennifer Seagoe, présidente de la CCI, ainsi que les présidents de la CMA et de la CANC, pour évoquer ce sujet au cœur des enjeux de développement économique.

2 commerces... féériques !

Découvrez les deux derniers commerces distingués par le concours *Vitrines en fête*, organisé par la CCI en décembre dernier. *XIV^e Kei* et *Biomonde* sont les gagnants ex-aequo de la vitrine de Noël féérique.

Biomonde

Créé en novembre 2012 par Frédéric Pratelli, *Biomonde St Hubert* (place des Cocotiers) fait partie du groupement français coopératif comprenant plus de 180 magasins bio indépendants. La force de cette coopérative : chaque boutique est indépendante et construit sa propre identité tout en bénéficiant de la force de négociation du groupement auprès des fournisseurs. En 2013, Frédéric Pratelli saisit l'opportunité d'acheter la boutique d'un confrère, à *Motor Pool*, pour ouvrir son 2^e magasin. Puis en 2014, afin de répondre à un besoin non encore satisfait de la population du nord, il ouvre *Biomonde Pouembout*. Outre les produits manufacturés d'origine biologique provenant en majorité de Métropole (épicerie, jus de fruits et légumes, vins, hygiène et cosmétiques naturels, entretien et produits pour la maison, compléments alimentaires, etc.) et quelques produits frais venus de Nouvelle-Zélande, 20 % des produits proposés dans les 3 magasins proviennent du territoire (fruits et légumes, pain, miel, viande de veau



et de cerf). « *Nous soutenons la production locale issue de producteurs engagés dans la démarche de certification biologique. L'offre reste cependant insuffisante au regard des modes de consommation en pleine évolution. En effet, de plus en plus de consommateurs sont informés et concernés par le choix d'une alimentation bio. La production locale doit se développer car la demande est bien là !* » explique Frédéric Pratelli. *Biomonde* c'est aujourd'hui 9 sala-

riés sur 3 sites et également un partenariat avec un 4^e magasin *Biomonde* indépendant, situé à *Robinson*, pour l'approvisionnement des marchandises.

Contacts :

Biomonde St Hubert - Tél. 28 32 00

Biomonde Michel Ange - Tél. 23 15 01

Biomonde Pouembout - Tél. 46 00 50

Biomonde Noumea

XIV^e Kei

C'est une association mère-fille qui est à l'origine de la création de cette boutique de mode pour femmes et hommes, installée en haut de la place des Cocotiers depuis juillet 2015. Célie et Valérie proposent à leur clientèle un grand choix de vêtements en

provenance d'Europe répondant à des goûts éclectiques : du classique en passant par le chic élégant. « *Je choisis les collections en fonction de mes coups de cœur, des tendances du moment, de la qualité des tissus, de ce que nous confient nos clients de leurs envies... et du rapport qualité/prix* »

raconte Célie. Ainsi, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, les femmes y chinent pantalons, jeans, chemisiers, tee-shirts, blazers, débardeurs... Les hommes quant à eux garnissent leur dressing de pantalons en toile, jeans, polos et tee-shirts classiques. En projet : une nouvelle ligne sportswear made in France pour femmes et hommes, à la pointe de la mode ! Côté communication, la page Facebook de la boutique est particulièrement dynamique et a su générer plus de 2000 fans en quelques mois avec des conseils mode, maquillage, style, etc. Le plus *XIV^e Kei* ? Un accueil chaleureux qui a déjà fidélisé la clientèle !



Contact :

XIV^e Kei - 21 rue de Sébastopol

Tél. 42 57 48 / **keinoumea**

Une famille EGC

1986-2016 : déjà 30 ans que L'École de gestion et de commerce, créée par la CCI, forme les managers du territoire. 519 Calédoniens ont reçu leur précieux diplôme depuis sa création. Parmi eux, nous vous proposons de rencontrer Muriel Khac, diplômée de la promotion 1989, sa fille Lou, diplômée de la promotion 2013, et son fils Thibaut, étudiant en 2^e année de la promotion 2017.

Deux générations, une mère et ses deux enfants, trois témoignages qui brossent le portrait d'une famille EGC ! Et c'est également l'histoire d'une femme dont le choix de formation post-bac et le parcours professionnel sont sources d'admiration et d'inspiration pour ses enfants.

Pourquoi le choix de l'EGC ?

Muriel : Pour l'aura qu'elle avait en Métropole, le fait qu'elle fasse partie d'un réseau national et surtout, pour tout le bien que m'en ont dit deux amis, Patrick Mounier et Cathy Vernier-Rieu, qui étaient réciproquement de la 1^{ère} et 2^e promotion !

Lou : Évidemment, j'en avais beaucoup entendu parlé par maman et également au lycée. Et je ne me sentais pas encore prête à partir du territoire pour poursuivre une formation économique.

Thibaut : Maman et Lou m'en ont donné envie ! Et surtout, grâce à leur expérience de l'EGC, elles m'ont permis d'en saisir la polyvalence et l'ouverture sur les divers métiers de l'entreprise. C'est cela qui m'a intéressé.

Ce que vous avez aimé à l'EGC (et ce que vous aimez !)

Muriel : Les professeurs travaillent pour la plupart en entreprise et, grâce à leur expérience, nous étions confrontés à la réalité professionnelle. À l'époque déjà, les stages en entreprise faisaient partie du cursus et c'était vraiment passionnant d'être immergé dans la vraie vie ! Tous ceux que je connais et qui ont fait l'EGC occupent aujourd'hui des postes à responsabilité. Que demander de plus ?

Lou : J'ai beaucoup apprécié le dynamisme de l'école, la mise en pratique de toute la formation théorique. Les stages nous permettant d'acquérir de l'expérience et surtout de découvrir différentes approches métiers : banque, compta, finance, marketing ... Pendant



3 ans, grâce aux différentes associations de l'EGC, j'ai mené de nombreux projets formateurs dont je suis fière.

Thibaut : J'apprécie tout particulièrement la qualité des professeurs qui éclairent les cours avec leur expérience et des études de cas concrets. J'attends le stage en Nouvelle-Zélande avec impatience, je suis sûr que cela va me faire grandir...

La vie après le diplôme de l'EGC ?

Muriel : En 1989 tout autant qu'aujourd'hui, être diplômé de l'EGC c'était et c'est encore l'assurance d'avoir un emploi presque immédiatement. Ainsi, j'ai été embauchée en tant qu'attachée commerciale à la Socometra où j'avais effectué mon dernier stage. Et puis, Socialait pour qui j'avais réalisé une étude de marché sur le lait pendant mon cursus à l'EGC, m'a proposé un poste de commerciale. J'y suis restée pendant 15 ans et suis devenue responsable marketing produits frais. Une superbe expérience ! J'ai ensuite rejoint l'aventure entrepreneuriale familiale de Silhouette & fri-

mousse (instituts de beauté) et en suis devenue la responsable administrative et commerciale. L'EGC m'a donné toutes les bases solides en marketing, finances, comptabilité et communication pour réussir ma vie professionnelle.

Lou : Après mon diplôme, j'ai passé un master en marketing à Bordeaux et me suis alors rendue compte à quel point l'EGC était d'un excellent niveau. Elle ouvre grand les portes des écoles de commerce en Métropole. Aujourd'hui, je suis revenue sur le territoire pour participer au développement de l'économie locale. J'aimerais travailler dans l'agroalimentaire, un secteur que j'ai découvert lors d'un stage pendant mes études et qui me passionne. (Avis aux chefs d'entreprise !)

Thibaut : C'est une école dont le diplôme est reconnu et qui est un vrai tremplin soit pour un travail, soit pour la poursuite d'études. Je suis confiant en l'avenir !

Contact :

EGC - Tél. 24 31 40 / egc@cci.nc
egc.cci.nc/ / [EGC Pacifique Sud](https://www.facebook.com/EGC.PacifiqueSud)



Présentez et vendez vos produits
partout en Calédonie avec Shop.nc

Une solution internet tout compris



Catalogue en ligne



Référencement sur **Google**



Service client



Paiement en ligne sécurisé



Livraison de vos produits

à partir de **6 000 Frs / mois**

www.shop.nc

Renseignements au **29 63 00**
ou par mail contact@shop.nc

Shop.nc

83 % de taux d'insertion
professionnelle

« **Engager des collaborateurs opérationnels et compétents** est un enjeu pour toutes les entreprises.

Chez Reprex, **nous recrutons à la CCI Apprentissage.** »
Séverine, co-gérante

La CCI Apprentissage, accélératrice d'insertion professionnelle

cfa.cci.nc

Partagez avec nous votre réussite :

CCI Apprentissage NC



une école
cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE

Axelle Bernut mise sur le partage d'expérience

Élue du secteur services et cogérante de la société VKP Communication, Axelle Bernut estime que les petites entreprises ont beaucoup d'atouts. Essentielles pour faire prospérer l'économie calédonienne, elles offrent à leurs dirigeants l'opportunité d'associer réussite professionnelle et développement personnel.

Axelle Bernut a passé une enfance heureuse en Nouvelle-Calédonie. Son bac S en poche, elle s'envole vers Paris fin 1988. Après une année préparatoire, elle décroche HEC, l'École des Hautes études commerciales. « À cette époque, je n'avais pas de métier en tête mais l'envie d'apprendre, de multiplier les expériences et de ne pas négliger mon goût pour l'écrit dans mon parcours. » Ses études à HEC la mènent à Stockholm pour un master en économie. Elle se lance, en parallèle, dans un cursus en droit des affaires qui apaise, un temps, sa « curiosité d'esprit prononcée » et sa « facilité à absorber une grosse quantité de travail ». Deux traits de caractère qui ne lui font toujours pas défaut. De cette période, elle garde de précieux souvenirs. « Je l'ai vécue comme une grande chance. Je me suis fait beaucoup d'amis, j'ai voyagé en Europe, j'ai apprécié le foisonnement parisien et l'anonymat des grandes villes. Un temps, j'ai "oublié" la Calédonie, pour ouvrir mes yeux et mes oreilles à d'autres expériences. »

Du barreau de Paris à l'univers du nickel

En 1994, la jeune femme réussit l'examen d'entrée au barreau de Paris et devient avocate-conseil en droit des affaires au sein du cabinet

Baker & McKenzie. HEC, puis cette structure anglo-saxonne, lui font comprendre l'importance, pour un chef d'entreprise, de mettre ses connaissances en commun et d'utiliser les réseaux professionnels. Elle parfait sa spécialisation en intégrant, en 1999, la Direction juridique de la Société Générale, à La Défense, où elle se frotte aux opérations de fusions et d'acquisitions d'entreprises.

Son retour en Nouvelle-Calédonie, fin 2001, est le fruit d'une opportunité « impossible à refuser » pour une Calédonienne de la 5^e génération. Alors que l'usine du Nord n'en est qu'à ses balbutiements, le groupe Sofinor l'invite à créer son service juridique. « J'ai découvert le monde du nickel et je l'ai appris par cœur à une époque où le milieu était encore fermé aux jeunes cadres calédoniens (...) » Consciente que le droit « n'est qu'un moyen, pas une fin » pour l'entreprise, elle évolue vers des métiers d'organisation. Entre 2007 et 2010, elle est secrétaire générale de la Sofinor.

Quarante ans, il est temps...

En 2011, à quarante ans, elle se sent suffisamment aguerrie pour « entreprendre ». Son mari, qui a créé VKP Communication, une agence d'édition et de communication à Koné, lui en

propose la cogérance afin de l'aider dans la gestion et la rédaction d'articles. « Ça tombait à point nommé, l'écriture commençait à me manquer. » Désormais, elle a l'œil et la plume sur les magazines de la société – dont le VKP Infos qui accompagne le développement du Nord – et sur les travaux que ses clients commandent (rapports d'activité, veilles médiatiques, etc.). « Nous avons une bonne connaissance du contexte économique et politique local, nos clients misent dessus quand ils font appel à nous pour leur communication. » Sa philosophie professionnelle est simple : le respect d'autrui « car le facteur humain est essentiel dans la réussite d'une entreprise », le partage des savoir-faire et le fait d'assumer ses responsabilités, « ... pas question de subir lorsqu'on est aux manettes d'une petite société ! ». Elle y puise son développement personnel, fondé par ailleurs sur sa vie familiale. « Avec mon mari, notre premier acte d'engagement citoyen, c'est de nous occuper de nos enfants. Ce sont peut-être eux les entrepreneurs de demain ! »

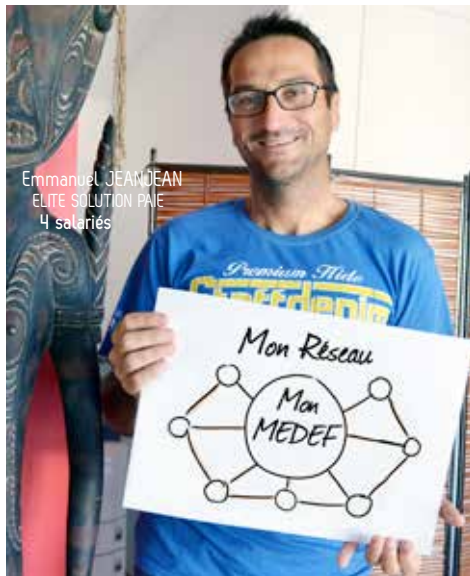
Multiplier les espaces d'échange

Son engagement à la CCI illustre sa philosophie. Consciente que les chefs d'entreprise ont souvent « la tête dans le guidon » et souffrent d'isolement, elle veut aider à les « mettre en réseaux » et travailler au déploiement « d'un pôle d'expertise qui soutiendrait le dialogue entre les décideurs politiques et le monde économique, pour que celui-ci soit bien pris en compte ». Elle entend également contribuer à ce que la CCI soit uniquement considérée comme « un outil au service des entreprises, sans étiquette ».



AXELLE BERNUT
45 ANS

- Cogérante de VKP Communication SARL
- Représentante du secteur services
- Membre des commissions : Avis, Appel d'offres, Services, Stratégie et Communication, Nord.




Comme des centaines de petites entreprises, rejoignez la 1ère organisation de Nouvelle-Calédonie !

Depuis toujours, le tissu économique local est constitué essentiellement de TPE et PME. Depuis toujours, elles se retrouvent au MEDEF-NC.

Entre 0 et 10 salariés, c'est plus de la moitié de nos adhérents ; quand 72% sont des entreprises de moins de 25 salariés.

 www.medef.nc

 direction-medef@medef.nc

 27 35 25

 MEDEF.NC



Fédération des entreprises

MEDEF NC

L'ESPRIT D'ENTREPRISE,
L'ESPRIT D'AVENIR.

Aqualone : une reconnaissance internationale

La bonne gestion de l'eau douce est devenue un enjeu vital pour la survie à long terme de notre planète. Afin d'y parvenir, la société calédonienne Aqualone a créé un système d'irrigation innovant et écologique qui va certainement révolutionner notre gestion de l'eau dans les prochaines années.



10

L'idée a commencé à germer dans l'esprit de Bernard Balet il y a plus de vingt ans, alors qu'il était encore étudiant en automatisation industrielle et qu'un ami lui demande de trouver une solution pour arroser ses plantes de manière à optimiser la qualité de ses cultures. Il fabrique alors un système permettant à une vanne de s'ouvrir automatiquement lorsque les sols ont besoin d'être arrosés. C'est en 2005 que la version commercialisable d'Aqualone sera finalement brevetée et présentée au public. À partir de là, les choses s'accélèrent. L'inventeur se fait remarquer en remportant le 1^{er} prix du Salon des inventions de Genève en 2006, ce qui lui permet de rencontrer des investisseurs et des acteurs internationaux du secteur hydraulique. Et récemment, en décembre 2015, il remporte le prix de l'innovation au Salon international de l'irrigation de Los Angeles. « Notre projet est accueilli très favorablement car il y a une vraie prise de conscience. De plus en plus d'industriels se tournent vers des solutions alternatives pour recréer un système naturel vertueux », précise le gérant.

Un système d'irrigation innovant

« Aqualone est un système tout à fait innovant et autonome de contrôle de l'eau. Sans électricité, il ordonne et permet l'irrigation selon une réelle demande des sols et du climat », précise son inventeur. Le principe ? L'excédent d'eau drainé depuis le pot en céramique est collecté au fond du pot de rétention, ce qui fait monter le flotteur magnétique et coupe l'arrosage. « Le cœur du système est le pot en céramique poreuse, qui réagit aux conditions climatiques, et par conséquent simule les besoins réels du sol. À l'heure actuelle, 95 % des contrôleurs d'irrigation ne sont pas en mesure de faire une lecture de l'état du sol, Aqualone apporte donc une vraie valeur ajoutée », précise Bernard Balet. Les tests confirment la performance de l'appareil qui consomme jusqu'à 55 % d'eau en moins que les technologies utilisant un programmeur électronique. L'appareil est entièrement autonome au niveau énergétique, il est donc écologique et assure un retour sur investissement rapide. Par ailleurs, la volonté de la société est de rendre ce

système accessible à tous, tant en termes de prix que de facilité d'installation et de maintenance.

Des applications innombrables

Aqualone a donc vocation à être implanté dans le monde entier et à servir tous types de besoins à plus ou moins grande échelle. « Je suis d'un tempérament idéaliste et j'aimerais par exemple installer Aqualone dans des pays en voie de développement qui manquent d'eau. Je pense qu'une gestion intelligente des ressources peut faire la différence dans les régions en voie de désertification » souligne Bernard Balet. Au niveau local, l'entreprise déborde de projets. Elle a notamment commencé à travailler avec Sud Forêts afin d'étudier les différentes options possibles pour répondre aux besoins de revégétalisation et de reforestation en Nouvelle-Calédonie. La mairie de Nouméa semble également intéressée par ce système qui pourrait être mis en place dans de nombreux espaces verts de la commune. « Cela représenterait une économie d'eau importante pour la collectivité mais également une baisse des charges de maintenance et d'entretien » indique Bernard Balet. Enfin, des tests vont être menés à Maré dans les mois qui viennent pour expérimenter l'appareil sur différentes zones de cultures. « La Nouvelle-Calédonie est un terrain d'expérimentation fantastique du fait de la diversité de ses climats et de ses sols », souligne l'entrepreneur. La société compte démarrer une production locale à partir de juin 2016 afin de commercialiser cet appareil innovant sur le territoire.

Contact :
Aqualone
aqualone.net
f Aqualone



Mutuelle
du Commerce et Divers

La Mutuelle du Commerce vous protège Vous et Votre Famille.

Contrats de Prévoyance

■ *Prévoyance Plus*

■ *Prévoyance Top*

■ *Prévoyance Max*

Pour tout renseignement sur nos différents contrats, contactez :

Paul Mitrail - Tél. : (687) 79 31 47 - pmitrail@mutuelleducommerce.nc
Tatie Kempfer - Tél. : (687) 41 08 11 - tkempfer@mutuelleducommerce.nc

www.mutuelleducommerce.nc

Darty, jamais 2 sans 3 !

C'est la première fois que le Groupe Darty ouvre simultanément 3 franchises dans un pays et c'est en Nouvelle-Calédonie que cela se passe ! En effet, les Calédoniens ont pu découvrir au mois de février un Darty au centre-ville de Nouméa, un au Plexus à Ducos et un à Pouembout.

C'est le groupe Espace, dirigé par Frédéric Lafleur, qui est devenu le partenaire calédonien exclusif de Darty France et de la Cafom – cette dernière ayant l'exclusivité de la franchise Darty pour tout l'outre-mer. Ainsi, le 4 février dernier, Régis Schultz, président directeur général Darty France et Guy-Alain Germon, directeur général de la Cafom et président Darty Outre-mer étaient présents aux côtés de Frédéric Lafleur, directeur général Darty Nouvelle-Calédonie, pour inaugurer les 3 franchises calédoniennes.

Cafom – Darty – Groupe Espace : un partenariat gagnant/gagnant !

Pour le directeur général de la Cafom, leader de la distribution en outre-mer avec 3 grandes marques complémentaires que sont Darty, But et Habitat, « le choix du Groupe Espace en tant que partenaire était presque une évidence car nous partageons les mêmes valeurs et la même vision du marché ». Un partenariat, qui, si l'on en

croit Guy-Alain Germon, sera amené à évoluer. La Cafom étant propriétaire de la marque Habitat, cette dernière pourrait bien s'installer à son tour sur le territoire... dans un avenir plus ou moins proche.

Sur le sujet de la franchise, Régis Schultz l'assure « la relation avec un franchisé qui, dans le cas de Frédéric Lafleur est un véritable entrepreneur, est particulièrement enrichissante. Le dialogue entre nous est constructif, on ne s'impose pas mais nous alimentons une réflexion dans le but de donner de l'efficacité à nos franchisés ». Et Frédéric Lafleur d'ajouter « en devenant franchisé Darty, nous gagnons en efficacité, en organisation et en développement ».

Darty : la confiance, le prix et le service client

« Nous pouvons adopter une politique de prix agressive car nous bénéficions avec Darty de prix d'achat vraiment très intéressants et d'une chaîne logistique courte et efficace. La Cafom a l'expérience et achète



directement en usine ! Bien sûr nous répercutons ce prix de revient inférieur sur le prix de vente » explique Frédéric Lafleur. Quant aux équipes des 3 franchises Darty calédoniennes, elles ont été formées par Darty, tant au niveau du merchandising que des techniques de vente ou encore sur la connaissance des produits.

Un partenariat technique a été mis en place pour le SAV, un des points forts de l'enseigne métropolitaine. « Dans moins d'un an, un centre d'appel centralisé sera également disponible pour la clientèle calédonienne. La qualité du service s'en trouvera encore améliorée » conclut le directeur général Darty Nouvelle-Calédonie.



Guy-Alain Germon, Régis Schultz et Frédéric Lafleur lors de la soirée d'inauguration du 4 février

DARTY AU MENU DES PETITS DÉJEUNERS DE L'EGC

Régis Shultz, Guy-Alain Germon et Frédéric Lafleur étaient les invités jeudi 4 février d'un petit déjeuner de l'École de gestion et de commerce. Une belle opportunité pour les étudiants de rencontrer ces personnalités du monde économique et d'échanger, notamment, sur la stratégie de développement de Darty France et son implantation en Nouvelle-Calédonie. Les petits déjeuners de l'EGC permettent aux étudiants d'être en prise directe avec des acteurs du monde économique ou politique et ainsi de partager et de s'enrichir des expériences extérieures, au-delà de leur enseignement académique.

☛ Solar Clean Nc : la propreté au service des installations solaires



Il y a quelques mois, Lilian Cormerais, de formation technique en maintenance et passionné par les énergies renouvelables, crée la société Solar Clean Nc. À l'aide d'eau pure au fort pouvoir nettoyant et aux propriétés antistatiques, et d'un

matériel spécifique, le jeune entrepreneur se lançait dans l'entretien des installations solaires, chauffe-eau et panneaux photovoltaïques pour leur garantir un rendement et une durée de vie optimale. « En effet la perte énergétique, due à l'accumulation de saletés, peut aller jusqu'à 30 % sur 5 ans, c'est considérable ! Tandis qu'avec un nettoyage régulier et adéquat, les panneaux photovoltaïques retrouvent pratiquement leurs performances initiales. » Pour les chauffe-eau, l'entretien consiste à éviter les problèmes de fuites ou manque de pression, et à baisser l'utilisation de l'appoint électrique grâce à des panneaux propres. L'intérêt est double pour les clients : bénéficier d'un rendement énergétique optimum, et donc avoir un retour sur investissement plus rapide, et prolonger la durée de vie de son installation. Solar Clean Nc vérifie également l'ensemble des équipements des installations solaires et propose un devis gratuit sur Nouméa.

☛ Solar Clean Nc / Tél. : 54 81 15
solarclean@mls.nc / [Solar Clean NC](#)

☛ Actu.nc change de format !

Depuis son lancement en février 2014, *Actu.nc*, hebdomadaire d'informations générales, cherche à décrypter les principaux sujets de société, politiques et économiques, en Nouvelle-Calédonie mais également dans la zone Pacifique. Pour mieux répondre à l'attente de ses lecteurs, l'hebdomadaire fait peau neuve début 2016. Tout d'abord, l'équipe de rédaction a créé un format magazine offrant davantage de confort de lecture et une prise en main facilitée. « Nous avons souhaité intégrer de nouvelles rubriques pour faire de ce support un véritable journal du week-end, qui circulera entre les mains de tous les membres de la famille », précise Béryl Ziegler, rédactrice en chef d'*Actu.nc*. Autre nouveauté : le magazine est désormais disponible en kiosque dès le jeudi au tarif de 100 francs seulement. Cette baisse de tarif s'accompagne d'une augmentation de sa diffusion à 12 000 exemplaires, élément non négligeable pour les annonceurs. *Actu.nc* propose également à ses abonnés de retrouver leur hebdomadaire directement depuis leur téléphone et leur tablette en téléchargeant l'application mobile *Actu.nc*.



☛ Actu.nc / Tél. : 29 18 08
Redaction@actu.nc / [Actu.nc](#)

☛ Des cadeaux high-tech pour faire plaisir aux hommes



La vie de l'homme moderne, nouvelle enseigne de l'avenue de la Victoire, propose des gadgets originaux et surprenants pour faire plaisir aux hommes. Bastien Grangé, le gérant, est un passionné de gadgets high-tech et insolites. Le jeune entrepreneur passe le plus clair de son temps à dénicher les objets les plus ludiques et originaux qu'il fait venir du monde entier. Le magasin a ouvert ses portes courant janvier et déborde d'idées inspirantes qui peuvent parfois surprendre : entre les accessoires pour les amateurs de vin (décanteur, carafe, etc.), le prêt-à-porter, les produits de beauté, les enceintes Bluetooth



pour écouter la musique sous la douche et le dictionnaire d'anglais qui est en réalité un petit coffre-fort, le choix sera difficile ! En plus, des nouveautés sont à découvrir tous les mois.

☛ La vie de l'homme moderne
Avenue Henri Lafleur - Victoire
Tél. : 81 21 24
jeco.nc/vitrines/la-vie-de-l-homme-moderne
[La vie de l'homme moderne](#)

Les délices de la cigale : l'ancre du chocolat



Passionnée par le chocolat, Frédérique Cloiseau a ouvert sa chocolaterie artisanale à Bourail le 1^{er} décembre dernier. Derrière la vitrine, et bien installée dans son laboratoire, la chocolatière fabrique de véritables petits délices qui font frémir les papilles des habitants de la région comme des gens de passage. Au menu : pâte à tartiner au caramel beurre salé, muscadines (ganaches au praliné et au Cointreau, enrobées de chocolat au lait et roulées dans du sucre glace), truffes coco et bien d'autres douceurs qui mettent l'eau à la bouche ! Sa spécialité ? Les sculptures en chocolat, « *c'est ma passion, ce qui m'a donné envie d'en faire mon métier* ». Et pour partager cette passion, Frédérique Cloiseau propose des ateliers d'initiation au chocolat « *pour que mes élèves d'un jour puissent repartir avec une sculpture qu'ils aient réalisée eux-mêmes* ». Rendez-vous le samedi matin une à deux fois par mois pour participer aux ateliers à thème et toute la semaine pour déguster le chocolat artisanal au centre du village de Bourail, sur place ou à emporter.

Les délices de la cigale / Tél. : 76 98 35

Les délices de la cigale

D Stock : des vêtements et chaussures à petits prix



Un nouveau magasin de prêt-à-porter et accessoires a ouvert ses portes au centre-ville de Nouméa en octobre dernier. Situé au croisement de la rue de l'Alma et de la rue d'Austerlitz, D Stock propose à ses clients des chaussures (San Marina, Minelli, etc.) ainsi que des vêtements (de la marque Jennyfer notamment) à petits prix. Le principe ? Offrir aux clients la possibilité d'acheter, à moindre coût, des produits des collections passées ou de fins de collections que les enseignes nationales ne souhaitent plus mettre en vente. Le magasin se fournit donc en Europe et met en avant une gamme de chaussures en cuir et de vêtements de qualité. De belles affaires à réaliser pour toute la famille.

D Stock / Nouméa

Tél. : 45 76 76

POUR VARIER SA GARDE-ROBE SANS SE RUINER !



Nichée au cœur d'un jardin tropical à Trianon, la nouvelle boutique de prêt-à-porter Telle mère, telle fille propose des produits à petits prix pour les amoureuses des bonnes affaires. Dans cette petite île aux trésors, il y a de tout : robes, jupes, hauts, vestes, maillots de bain, accessoires, vêtements

de sport, bijoux, foulards, chapeaux, sacs... Si la plupart des vêtements proposés sont d'occasion, Corinne la gérante a le chic pour dénicher de temps en temps un stock de produits neufs (ballerines, bijoux, maillots de bain) qu'elle propose à prix doux. Le magasin offre également la possibilité aux clientes de venir déposer leurs propres vêtements à la vente, à la seule condition que ce soient des pièces de qualité. Corinne fera ensuite son choix et les informera des ventes réalisées par mail. Une façon de recycler ses vêtements tout en variant sa garde-robe !

Telle mère, telle fille

79 route de l'Anse Vata / Tél. : 78 88 31

Telle mère telle fille Nouméa

Le temple du gadget pour des cadeaux originaux



Muscovado, le nouveau magasin de cadeaux de la Place des Cocotiers, a ouvert ses portes le 1^{er} décembre dernier et propose un très large choix de produits pour toute la famille. L'idée des gérants ? Créer un concept store multi-générationnel où l'on trouve des cadeaux à la fois originaux et à petits prix. Voilà donc un endroit où les parents pourront dénicher le cadeau parfait pour leurs enfants tout en jetant un œil pour eux. Pour les plus petits, l'enseigne propose, entre autres, les accessoires de rentrée les plus tendances et girly (post-it, gommettes de toutes les formes venues du Japon, cartables, etc.). Pour les plus grands, Muscovado met en avant des objets de déco (comme des tabourets en carton de la marque Remember), des accessoires high-tech ou encore des figurines Star Wars et Walking Dead à collectionner. Autre produit phare : une gamme de bougies parfumées de la marque Woodwick fabriquées à partir de cire de soja... Sûr que vous ne repartirez pas les mains vides...

Muscovado

21 bis rue Jean Jaurès / Place des Cocotiers

Tél. : 44 37 67

Muscovado



MANITOU
HANDLING YOUR WORLD

180 ATJ
Nacelle automotrice
à bras articulé

Hauteur de travail : 17,65m
Déport maximum : 10,60m
Rotation continue



230kg dont deux personnes
Prise 230V avec disjoncteur différentiel
Prédisposition air comprimé et eau

Essieu oscillant
4 mouvements simultanés
4 roues motrices et directrices
Roues en position crabe

PERFORMANCE
FIABILITÉ
SIMPLICITÉ
MANITOU

Moteur diesel 45cv
Bip sur tous les mouvements

CIPAC
Industrie

41 47 00

J'ai grandi
avec Âboro

20
ANS
DE PASSION

Travail
temporaire,
Recrutement,
Évaluation et
Solutions RH



âboro

le partenaire officiel et exclusif d'Adoccs

L'expérience à l'international au service de l'économie locale

Guylaine Klein, actuelle directrice des sociétés Rotocal et WaterCal, a passé plus de 15 ans en Métropole pour parfaire ses connaissances en marketing et en commerce international avant de retrouver ses racines en Nouvelle-Calédonie. Elle souhaite aujourd'hui mettre son expérience au service du développement économique calédonien.

16



Issue d'une vieille famille calédonienne, Guylaine Klein a très vite eu la soif d'apprendre et la volonté de découvrir de nouvelles cultures. Elle se dirige donc naturellement, son bac en poche, vers un cursus en LEA (Langues étrangères appliquées). La jeune Calédonienne souhaite continuer à étudier à l'étranger et poursuit alors ses études en Angleterre pendant deux ans. Elle y découvre non seulement d'autres modes de vie mais également une nouvelle approche de l'enseignement et du travail en équipe. Durant cette période, elle décide de se tourner vers le commerce international.

Une ouverture à l'international

« Grâce à mon parcours, j'ai eu l'opportunité professionnelle d'accéder à un poste à responsabilité dans une entreprise internationale spécialisée dans l'informatique et les nouvelles technologies, ce qui m'a permis de travailler en Europe » indique Guylaine Klein. De là, elle se forge une expérience solide dans le domaine du marketing tout en continuant à évoluer dans un environnement multiculturel. Elle sera ensuite repérée par une start-up anglaise spécialisée dans l'édition de logiciels dédiés aux télécommunications qui lui proposera un poste de responsable marketing. Finalement, c'est après plus de quinze années passées en Métropole qu'elle décide de revenir en Nouvelle-Calédonie pour poursuivre sa carrière et renouer avec ses racines. « Je tenais absolument à revenir avec un bagage professionnel, un réel savoir-faire pour participer au développement économique du pays » précise-t-elle. Son expérience sera rapidement valorisée sur le territoire puisqu'elle passera six ans à l'OPT en tant que chef de projet pour finalement prendre la direction de la société Rotocal il y a quatre ans. L'entreprise est

spécialisée dans la fabrication de produits en polyéthylène rotomoulé destinés à l'assainissement et au stockage de l'eau.

Partir pour mieux revenir

« Je constate les bienfaits de mon éloignement aussi bien à titre personnel qu'au niveau professionnel. Se construire une expérience ailleurs permet d'acquérir une ouverture d'esprit, mais également de gagner en maturité et en combativité. » Côté personnel, Guylaine Klein est ravie de pouvoir élever sa fille ici et de lui offrir la même enfance qu'elle, « les pieds dans la terre rouge ». Du point de vue de sa carrière, elle a su mettre à profit ses connaissances en commerce international pour faire évoluer Rotocal et contribuer au développement de l'activité de WaterCal – en proposant au marché calédonien des solutions de stockage de l'eau avec des réservoirs métalliques australiens de grande capacité. « Évidemment, il faut un temps d'ajustement au fonctionnement et au contexte calédonien, mais j'ai su adapter mon mode de management, inspiré de modèles anglo-saxons, aux spécificités locales et surtout à mes collaborateurs. Je souhaite aujourd'hui poursuivre dans cette voie et continuer à donner à chaque salarié la motivation et l'opportunité de se dépasser pour contribuer au développement de l'entreprise et de l'activité industrielle locale en général. »

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOIN...

www.bci.nc

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOIN

BCI
Groupe BRED

Contact :

Rotocal / ZIZA Païta
Guylaine.klein@rotocal.nc



VOIR PLUS LOIN... C'EST ENCOURAGER LES ENTREPRISES

Acteur majeur du développement économique de Nouvelle-Calédonie, la BCI accompagne l'essor des petites, moyennes et grandes entreprises de tous les secteurs, qu'il s'agisse de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat ou des services... Elle partage son expérience et son savoir-faire avec elles dans une relation de confiance.

En soutenant les entrepreneurs et l'innovation, la BCI insuffle à l'économie une dynamique empreinte de cet esprit pionnier et solidaire qui a forgé l'**identité calédonienne**. Par ses engagements et les valeurs qui l'animent, la BCI incarne avec sérénité une vision d'avenir pour, **ensemble, voir plus loin**.

► www.bci.nc

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001

 **BCI**
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Un resort de luxe à Lifou

Le futur complexe hôtelier Wadra Bay, situé au sud de Lifou, bénéficiera des standards Hilton & Resort. Ce projet d'envergure, qui profitera à la population locale et aux entreprises du territoire, a pour double objectif de diversifier l'offre touristique tout en fixant la population.

Des bungalows en bord de plage et en lisière de forêt mais aussi des chambres et une vue sur une lagune artificielle dotée d'une exceptionnelle vie marine : une première en Calédonie. Le projet de création du resort Wadra Bay, imaginé sur six hectares dans le sud de Lifou, à la tribu de Mou, pourrait bien redonner un nouvel élan au développement touristique de l'île en venant étoffer l'offre déjà existante. « Notre objectif est de proposer des services différents de ceux dont nous jouissons déjà sur Lifou, à savoir des établissements classés une ou deux étoiles ainsi que de l'accueil en tribu, souligne William Ihagé, directeur général de la Sodil (Société de développement et d'investissement des îles Loyauté), maître d'ouvrage de cette opération. Ce dernier rappelle que, « ce projet d'infrastructure haut de gamme est en projet depuis de nombreuses années. Il suit les recommandations inscrites au Plan de développement touristique de la Nouvelle-Calédonie (PTNC) de 2005 ».

Un partenariat tripartite

Son coût total, chiffré à hauteur de 3,4 mil-

liards de francs, dont la moitié en défiscalisation locale et métropolitaine, résulte d'une volonté commune des chefs coutumiers et de la province des Îles d'impulser et d'accompagner le développement économique et touristique de l'île. Celle-ci vient d'ailleurs de se solder par la signature d'un contrat de franchise entre le groupe international Hilton WorldWide et Gygadeix, qui associe la Sodil et le Groupement de droit particulier local (GDPL) Gouleza, ainsi qu'un contrat de gestion entre Gygadeix et le groupe hôtelier GLP hôtels. « Après le Hilton Nouméa La Promenade, ce nouveau rapprochement avec la prestigieuse chaîne hôtelière américaine devrait largement contribuer à faire connaître la Nouvelle-Calédonie puisqu'elle compte à ce jour 33 millions de membres dans le monde », se réjouit William Ihagé.

La création d'une cinquantaine de postes

Autre atout : ce projet devrait générer une cinquantaine de postes à destination des locaux principalement et permettre de stabiliser le marché de l'emploi tout en enravant l'exode

d'une population obligée de rejoindre la Grande Terre pour y décrocher du travail. « Nous avons réalisé successivement deux études d'impact en 2013, l'une socio-économique, l'autre sociologique, qui corroborent toutes deux la volonté de la population de rester sur l'île pour y travailler. Ce projet représente donc une réelle opportunité », observe le directeur général de la Sodil. Et c'est sans compter sur toutes les activités qu'il va générer. Certains réfléchissent déjà à des activités de plongée, de kayak, de sorties en mer... Et d'autres se réjouissent de ces nouvelles perspectives : de nombreux secteurs, à l'image du maraîchage et de la pêche, devraient pouvoir bénéficier des retombées de cette manne financière. Mais pas seulement. La construction de ce complexe hôtelier représente une opportunité pour les entreprises du territoire. D'autant que c'est le plus important projet de la province des Îles depuis la provincialisation. Seule incertitude : le calendrier, qui devrait s'échelonner sur deux ans, est tenu à l'obtention de la défiscalisation.



Après le Drehu Village, le cabinet d'architectes Atelier 13 a dessiné les plans du futur complexe hôtelier.

UN BOEING 737 POUR AIR VANUATU

Alors que certaines compagnies aériennes internationales refusent d'atterrir à Port-Vila en raison du mauvais état de la piste, Air Vanuatu vient de réceptionner un Boeing 737-800 flambant neuf. Cet avion de la nouvelle génération bénéficie d'innovations en matière d'économie d'énergie et de confort des passagers. Joseph Laloyer, le directeur général d'Air Vanuatu, s'est félicité de l'arrivée de cet outil touristique destiné à effectuer la liaison entre le Vanuatu et les États-Unis, via Honolulu, et s'est voulu rassurant quant à la sécurité de l'aéroport international.



Le Queensland mise sur l'énergie solaire

Energex, une compagnie d'électricité appartenant à l'État du Queensland, a lancé un essai d'un an ayant pour objet l'utilisation de batteries de stockage d'électricité issue du solaire. L'objectif est de recueillir des données en temps réel sur la meilleure façon d'intégrer les nouvelles technologies dans le réseau d'électricité du sud-est du Queensland, avec des incitations financières pour les clients. Les principaux fabricants de systèmes de batteries solaires ciblent l'Australie, où 1,4 million de ménages ont des panneaux solaires sur le toit.



Chute de la production de lait néo-zélandais

Le groupe Fonterra cooperative va devoir réduire sa distribution de lait consécutivement à la chute des prix du lait enregistrée en janvier. La Nouvelle-Zélande est l'un des premiers exportateurs de lait au monde. La sécheresse provoquée par El Niño qui a rendu le fourrage plus rare et la réduction du cheptel laitier décidée par les éleveurs suite à l'effondrement des prix mondiaux pourraient, à moyen terme, faire reculer les exportations depuis la Nouvelle-Zélande. Mais aussi depuis l'Australie, également touchée par le phénomène climatique.



Le tourisme explose à Guam

Sur l'année 2015, environ 1,4 million de visiteurs se sont rendus à Guam, une île de l'archipel des Mariannes rattachée aux États-Unis. Ce record a pu être établi grâce à un afflux de touristes coréens compensant largement la baisse des arrivées en provenance du Japon. Cette année 2016 s'annonce d'autant plus chargée pour Guam que l'île accueillera, du 18 au 21 mai, le sommet annuel de l'association de promotion du tourisme en Asie-Pacifique (PATA). Organisé dans la foulée, le 12^e Festival des arts du Pacifique se tiendra également à Guam, du 22 mai au 4 juin.



Tokelau cherche des partenaires de pêche

L'archipel polynésien tente d'évaluer le manque à gagner généré par la brouille entre les États-Unis et les pays de la région. Depuis le 1^{er} janvier, l'ensemble de la flotte américaine ne peut plus pêcher dans les eaux du Pacifique parce que certaines compagnies n'ont pas payé leurs droits de pêche à l'agence des pêcheries du Forum des îles du Pacifique. Selon Mika Perez, en charge du secteur aux Tokelau, 90 % des recettes du gouvernement au plan local proviennent de la vente de licences de pêche à des compagnies étrangères. L'archipel va devoir revendre les jours de pêche à d'autres pays.

LA POLYNÉSIE FAIT LE BUZZ

La Polynésie s'est mise en avant récemment grâce aux nombreuses vidéos diffusées sur la toile et dans des médias internationaux lors de sa tentative de record du monde du plus grand rassemblement de danse tahitienne. Tout comme pour le record du monde de ukulélé, le Fenua s'est mobilisé pour défendre sa culture. Les images ont été partagées en masse en France, en Roumanie, en Allemagne ou encore au Japon. L'impact touristique de ce type d'événement n'est pas encore mesuré mais il pourrait constituer un élément essentiel pour promouvoir cette destination touristique qui peine à redécoller.



Se développer dans le nord

Docteur Mob, entreprise spécialisée en réparation de téléphones mobiles, tablettes et iPods, a choisi de se développer en s'implantant en province Nord. Nicolas Beaunier, co-gérant de l'enseigne, a ainsi pris la direction du magasin de Koné depuis son ouverture le 1^{er} novembre dernier. Retour sur un début d'activité novateur dans la région.

Quelles sont les activités de Docteur Mob Koné ?

Nous effectuons des réparations, des déblocages et des flashages (nous remettons l'appareil aux valeurs d'usine, en cas de bug sur la carte mère par exemple) sur toutes les marques de téléphones et de tablettes. Nous proposons également à la vente certains accessoires de téléphonie mobile tels que des chargeurs (toutes marques), des films boucliers (il s'agit d'une protection en verre trempé beaucoup plus résistante qu'un simple film plastique), des câbles, des adaptateurs de cartes SIM, etc.

Pourquoi avez-vous choisi de vous implanter à Koné ?

Toute la province Nord est une région qui se développe rapidement et qui va devenir de plus en plus dynamique dans les années qui viennent. Il nous paraissait important d'offrir aux habitants de la région un service auquel ils n'avaient pas encore accès. Le fait d'être implantés à Koné nous permet d'avoir un rayonnement intéressant sur toute la région tout en continuant à travailler régulièrement avec notre siège à Nouméa.

Quels sont les principaux problèmes des clients en brousse ?

Tout comme à Nouméa, les clients nous consultent en majorité pour des remplacements de pièces comme : écrans, batteries ou encore haut-parleurs, micros et caméras. Ou encore pour des déblocages de code de déverrouillage suite à un oubli par exemple, des déblocages de réseaux étrangers, des flashages... Nous procédons aussi à de nombreux nettoyages aux ultrasons d'appareils tombés dans l'eau (douce ou salée) ! Dans ce cas, voici un petit conseil aux utilisateurs en cas d'immersion du téléphone : ne surtout pas tenter de le rallumer car dans la majorité des cas cela court-circuite la carte mère ! La première chose à faire est de retirer immédiatement la batterie (dans le cas d'iPhone par exemple, cette opération n'est pas possible) et de déposer votre



appareil chez Docteur Mob qui procédera au nettoyage.

Toutes les réparations sont-elles effectuées sur place ?

Notre équipe de techniciens a plus de sept ans d'expérience. La plupart des réparations sont donc effectuées sur place. Nous prenons tout d'abord le temps de faire un diagnostic, puis de procéder aux réparations nécessaires et enfin nous effectuons systématiquement des tests pour nous assurer que l'appareil fonctionne correctement (vérification des micros, des haut-parleurs, des caméras, etc.). Nous indiquons généralement un délai de 24 à 48 heures pour que les clients récupèrent leur matériel. Pour des réparations plus complexes, nous envoyons les appareils chez Docteur Mob Nouméa. Dans ce cas, il faut compter entre 4 et 10 jours d'immobilisation, selon la complexité du problème et sous réserve de la disponibilité des pièces.

Avez-vous eu des retours de vos premiers clients ?

Oui, les retours que nous avons eus jusqu'à présent sont très positifs. Les habitants de la région sont globalement très contents du service que nous leur offrons, et ils se

font passer le mot ! Nous constatons que beaucoup de nos nouveaux clients ne faisaient pas réparer leur téléphone avant, car ils n'avaient pas l'opportunité d'aller à Nouméa. Aujourd'hui, les utilisateurs sortent leurs téléphones des tiroirs et nous les apportent en réparation. Cela leur évite d'investir dans de nouveaux appareils mais, surtout, cela leur permet de récupérer leurs anciennes données (contacts, photos, dossiers).

Quels sont vos projets ?

Dès la rentrée, nous souhaiterions communiquer davantage sur l'ouverture de notre boutique à Koné, afin que les habitants de toute la province Nord d'est en ouest puissent bénéficier de tous nos services.

Contact :

Docteur Mob Koné

3 route de Pomemie - Koné

Tél. : 28 84 04 ou 72 84 04

Ouvert de 8h à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi et sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

 Docteur Mob





CITROËN VOUS OFFRE LA SÉRIGRAPHIE DE VOTRE VÉHICULE UTILITAIRE



Une gamme **incontournable** sur le territoire.
150 000 XPF de sérigraphie **offerte** !







CITROËN BERLINGO

-  Jusqu'à 890 Kg
CHARGE UTILE
-  Jusqu'à 1,25m
HAUTEUR UTILE
-  Jusqu'à 4,1m³
VOLUME UTILE
-  Jusqu'à 3,25m
LONGUEUR UTILE

+ LES POINTS FORTS

- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box
- Des consommations et émissions de CO2 records
- Protection sous moteur

CITROËN JUMPY





-  Jusqu'à 1200 Kg
CHARGE UTILE
-  Jusqu'à 1,44m
HAUTEUR UTILE
-  Jusqu'à 6m³
VOLUME UTILE
-  Jusqu'à 2,58m
LONGUEUR UTILE

+ LES POINTS FORTS

- 3 places avant
- De larges portes latérales coulissantes
- Des portes arrières battantes ouvrant à 180°
- Une position de conduite type Monospace
- Un levier de vitesses sur la planche de bord
- La Connecting Box
- Des consommations et émissions de CO2 records



CITROËN JUMPER

-  Jusqu'à 1945 Kg
CHARGE UTILE
-  Jusqu'à 2,17m
HAUTEUR UTILE
-  Jusqu'à 17m³
VOLUME UTILE
-  Jusqu'à 4,07m
LONGUEUR UTILE

+ LES POINTS FORTS

- 3 places avant
- De larges portes latérales coulissantes
- Des portes arrières battantes (H.2,03m)
- Ouverture des portes arrières battantes à 270°**
- Une tablette écriteire réhaussable
- La Connecting Box
- Des consommations et émissions de CO2 records

« Vous êtes **professionnel ? Exigeant ?** Nous aussi !
 Découvrez l'**offre Citroën** qui vous aidera
 à **optimiser votre business.** »

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

*Offre réservée aux professionnels à l'achat d'un véhicule utilitaire Citroën valable jusqu'au 31 mars 2016 dans la limite d'une sérigraphie d'une valeur de 150 000 XPF maximum. En partenariat avec Serical. ** Selon version - COUP D'OUËST

La web TV : un mode de communication en plein essor

Le paysage audiovisuel et numérique s'agrandit et se perfectionne. La web TV attitude s'installe et quelques structures calédoniennes l'ont déjà adoptée pour surfer sur la vague d'un nouveau marché amené à se développer dans les mois et les années à venir. Décryptage de ce nouveau média et de ses applications sur le territoire.

On appelle couramment web TV les chaînes de télévision sur Internet, ainsi que les sites web de contenu éditorial à dominante vidéo, auxquels l'utilisateur a accès en flux (streaming). Des sites se spécialisent en effet aujourd'hui dans la production de programmes originaux uniquement destinés à une diffusion sur Internet sous formes de contenus thématiques. Avec parfois plusieurs milliers de vues par vidéo, les web TV semblent se faire leur place dans le paysage audiovisuel calédonien.

Une nouveauté attendue

NCI est aujourd'hui la première web TV privée du territoire, et, depuis son lancement en mai 2015, cette plate-forme multimédias n'en finit pas de se développer et de proposer de nouveaux programmes. Résolument connectée et proche des Calédoniens, la chaîne cherche à mettre en avant un contenu en adéquation avec les besoins des internautes. « Le public a accueilli notre chaîne très favorablement et nous constatons que les annonceurs sont en demande d'un nouvel outil de communication

qui leur permette d'être réactifs et de cibler principalement les moins de 30 ans » souligne Maxime Le Braz, fondateur et directeur de NCI. Leur force ? Savoir utiliser Internet pour être réactifs, accessibles et apporter une plus-value à leurs programmes. « Nous cherchons avant tout à retranscrire des informations fiables, référencées et objectives. Parfois sur un ton sérieux, parfois avec une touche d'humour, de dérision et de caricature pour créer un lien avec notre public » précise Maxime Le Braz. L'Observatoire du numérique s'intéresse également à ces nouveaux médias et avait convié les acteurs du secteur à participer au Carrefour des professionnels du numérique sur le thème de la « convergence des médias » en juillet 2015. L'occasion pour Eric Olivier, coordinateur de projets, de constater que « les professionnels de l'info doivent faire évoluer leur métier et acquérir de nouvelles compétences (réactivité, formes d'écritures, interactivité...) dans un contexte où les Calédoniens sont de plus en plus connectés ».

Savoir s'adapter et être percutant

La web TV trouve également sa place dans le secteur du tourisme. NCTPS (Nouvelle-Calédonie tourisme point sud) a lancé sa propre chaîne en 2011 pour promouvoir la Nouvelle-Calédonie et attirer les touristes du monde entier. Aujourd'hui, la stratégie de la structure est de refondre son site web pour associer les vidéos à un contenu pluri médias (avec une partie rédactionnelle accompagnée de photos de qualité). « Nous souhaitons adapter notre contenu aux besoins des internautes et leur proposer une web TV immersive » indique Cyril Gervais, attaché marketing chez NCTPS. Afin que les vidéos mises en ligne soient percutantes, l'idée est de travailler sur un format court avec des ambassadeurs qui vont créer le buzz dans les pays ciblés. « En 2015, nous avons créé une série de vidéos mettant en scène Justine Schofield, l'Australienne superstar de l'émission Master Chef, pour promouvoir la destination en Australie par exemple » précise Cyril Gervais. Au total, ces vidéos ont été vues plus de 800 000 fois depuis la mise en ligne des différentes campagnes. « Nous souhaitons aujourd'hui développer notre stratégie web en mettant en place un ciblage beaucoup plus précis et adapté à chaque pays (à sa culture, à ses codes, etc.). Nous savons également que la vidéo ne se suffit pas à elle-même. Pour espérer avoir des retombées, il faut proposer un contenu interactif et être à l'écoute des besoins des internautes. » De la même manière pour Maxime Le Braz « la connectivité que nous arrivons à créer avec le public est la principale force d'un média web. L'Internet calédonien "parle" beaucoup ! Encore faut-il savoir l'écouter pour lui répondre au mieux. » De plus, l'arrivée de la fibre optique sur le territoire devrait encore accélérer le processus de création et de développement de contenus, de nouvelles chaînes et de stratégies pluri médias dans les années qui viennent.





nci

L'AUTRE FAÇON DE
REGARDER LA TÉLÉ

NCI FAIT SA RENTRÉE AVEC DE NOUVELLES ÉMISSIONS TV/RADIO

Première WEB TV calédonienne, NCI occupe déjà une place déterminante dans le paysage médiatique local. Déjà plusieurs milliers d'internautes suivent les différents programmes de la chaîne.

Grâce à son JT et ses émissions à thèmes, NCI crée une vraie proximité avec les Calédoniens et propose une télé et une radio qui leur ressemblent.

LES CHIFFRES CLÉS :

3.890.034 vues
depuis mai 2015

+ de 25.000 vues
chaque semaine
pour le Nouveau Journal

35.000 abonnés
Facebook

20 émissions dédiées

Contact Régie Pub

John au 801 347

Nicolas au 533 088

regie@nci.nc

Retrouvez-nous
sur Facebook



TÉLÉCHARGER SUR :



WEB TV

WEB RADIO

BLOG

www.nci.nc

EMBAUCHE

IMMIGRATION

EXPORT

POLYVAL

DIVER

CROISS



FISCALITE

FLEXIBILITE

ESPRIT D'ENTREPRE

INITIA

ESPRIT PIO





LENCE
RSITE
SANCE



PRISE
TIVE
NNIER

Dossier

Retrouver l'esprit pionnier : un enjeu pour l'économie calédonienne 2^e partie

Réglementation compliquée voire incompréhensible, contexte économique tendu, pression fiscale qui ne cesse d'augmenter sur les forces vives, frilosité des banques... Tous ces facteurs représentent un réel frein à l'esprit pionnier qui a fait de la Nouvelle-Calédonie une terre d'entrepreneurs. Convaincue qu'il n'est pas le fruit du hasard mais bien de l'ensemble des composantes d'un système complexe qui pourrait être modernisé et adapté au contexte actuel, la CCI entend le remettre sur les rails. En favorisant les initiatives, elle espère relancer l'entrepreneuriat et développer d'autres leviers de croissance.

Comme nous l'évoquions dans la première partie de notre dossier en février dernier, la Nouvelle-Calédonie se trouve aujourd'hui à une période charnière de son histoire. De fait, elle doit impérativement trouver des alternatives pour sortir de son économie monolithique suspendue aux variations du cours du nickel, secteur qui a été déclaré « en crise » par un arrêté du gouvernement le 16 février dernier. Pour cela, il faut redonner confiance aux entrepreneurs dont les initiatives et les prises de risques sont annihilées par une réglementation trop complexe et un contexte économique actuellement tendu. Pour les élus de la CCI, « il est essentiel de faire renaître cet esprit pionnier qui a été notre ADN durant de nombreuses années. À cela, plusieurs raisons : il fait partie intégrante de notre histoire, il est parfaitement adapté à un petit pays en construction tel que le nôtre et il a déjà fait ses preuves dans d'autres pays qui rayonnent dans le monde, à l'image de Singapour, des États-Unis, de l'Australie et plus récemment de l'Irlande. »

La polyvalence entrepreneuriale

En favorisant la création d'un terrain propice à l'innovation, la CCI entend renouer avec une tradition qui a permis au pays de se développer dans un contexte favorable aux initiatives. « Cette liberté de s'installer, de construire et d'entreprendre s'est accom-

pagnée d'une grande flexibilité du travail. Celle-ci a été l'un des piliers du système pionnier. Les premiers colons, les premiers artisans, les premiers petits mineurs... étaient tous des touche-à-tout qui avaient en tête de développer la production marchande dans une colonie. Par conséquent, ils s'essayaient à tout (...), relève l'historien Ismet Kurtovitch. On observait une dimension de polyvalence professionnelle, d'initiatives, de compétences acquises sur le tas pour trouver des activités susceptibles de créer de la valeur. Certes, cela n'a pas toujours marché. Il y a eu beaucoup de sueur, énormément de tentatives et d'ingéniosité déployées mais encore plus d'échecs. Il faut reconnaître qu'à l'époque, sortir du lot sous-entendait un talent inné ou des compétences en affaires (...). Dans les années 1950, où commencent à fleurir les « general stores », ces grands commerces de la place, il n'était pas rare que le propriétaire soit un peu éleveur, un peu planteur, un peu agriculteur, un peu dans les travaux publics, un peu dans tout... Chaque commune était dotée de ce type de commerce, fruit de diverses activités et d'une multiplication de compétences. À l'époque, les infrastructures publiques étaient dérisoires. Les hommes devaient tout faire par eux-mêmes. Ils n'ont pas eu d'autres choix que développer ce qu'on peut appeler la polyvalence entrepreneuriale. »



Pour David Guyenne, élu de la CCI « *l'Histoire éclaire et conforte doublement la démarche des élus de la Chambre. Tout d'abord, elle prouve que les Calédoniens ont dans leur ADN deux composantes majeures de l'entrepreneuriat : le sens de l'initiative combiné à une grande polyvalence et l'acceptation de l'échec.*

Ensuite, elle sert de base de réflexion à l'élaboration de notre système pionnier moderne. Pour limiter les échecs, il faut minimiser les risques, notamment au travers de financements adaptés et de formations pointues. »

De l'importance de la flexibilité

De tout temps, la flexibilité du travail a été l'un des moyens permettant à une entreprise de s'adapter aux contraintes et aux évolutions de son environnement. Cette flexibilité

« Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour lui. »

J. F. Kennedy

a été l'une des composantes de sa réactivité économique. « *Or aujourd'hui, nous associons trop souvent, à tort, flexibilité et précarité, alors que nous devrions l'envisager comme une opportunité. Ce qui a caractérisé cet esprit pionnier, c'est cette capacité des entrepreneurs à toujours s'adapter* », souligne Pierre Kolb, élu de la CCI, trésorier et président de la commission Formation. Pour défendre et accompagner cette notion de flexibilité, la CCI préconise une formation continue généralisée et obligatoire « *qui permettrait une plus grande adéquation entre les besoins d'une entreprise, les compétences des salariés et l'évolution du marché de l'emploi.* »

Depuis de nombreuses années déjà, elle travaille en collaboration étroite avec les entreprises calédoniennes afin d'adapter son offre de formations à l'évolution des métiers. Pour y parvenir, elle mise sur la qualification et l'alternance. « *La formation doit être un outil d'adaptation et de flexibilité. Que ce soit à l'EGC où le taux d'insertion professionnelle atteint 100 % ou à la CCI Apprentissage où il enregistre 83 %, le choix de l'alternance s'avère une formule gagnante (...), indique Pierre Kolb. Derrière ces excellents résultats se cachent toutefois des qualités pédagogiques essentielles basées sur des enjeux humains. Ici, les jeunes sont sensibilisés aux bases de la vie en société, au travail en*

équipe ainsi qu'à cette nécessité de s'adapter et d'évoluer. Pour cela, ils bénéficient de l'expérience de professeurs qui sont également des professionnels en prise directe avec la réalité (...). Car notre objectif est bien d'armer ces jeunes afin qu'ils soient non seulement en mesure de faire preuve de flexibilité et de l'envisager non pas comme une contrainte mais une réelle opportunité. Et in fine, que germe en eux l'esprit d'initiative. »

L'export, une carte à jouer

Convaincue que la formation doit participer à inculquer l'esprit d'initiative, la Chambre consulaire souhaite montrer l'exemple soit par des modules entrepreneuriat/création d'entreprise soit par l'ouverture régionale et l'intégration des Calédoniens et des entreprises dans l'espace régional. Pour exemple, elle étudie la possibilité d'un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Port Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin d'aider et d'inciter les entreprises calédoniennes à exporter et à aborder « *ce marché accessible qui se trouve à nos portes* », dit Pierre Kolb. Les objectifs ? Faciliter la transmission des appels d'offres et aider à la mise en place de conventions fiscales entre la Nouvelle-Calédonie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui permettraient aux entreprises d'éviter la double imposition et de perdre en compétitivité.



© E. Bua

S'inspirer d'initiatives réussies

« L'une des caractéristiques de l'esprit pionnier, c'est qu'il est fortement corrélé avec une administration décentralisée et libérale (cf. l'Australie et les États-Unis), ce qui fut également le cas en Calédonie avant le changement colonial des années 1950 », indique David Guyenne. Or, aujourd'hui, nos institutions politiques s'appuient sur une administration calquée sur le modèle métropolitain « nous faisant courir le danger de tomber dans un système qui ne nous convient pas (lire notre précédente édition). De plus, le décalage entre une grande partie de la société civile et le monde politique se creuse au point qu'il nous apparaît nécessaire d'établir un diagnostic afin d'évaluer le poids des contraintes dans les freins à l'initiative privée et les effets du poids public sur la fiscalité. L'heure est peut-être venue de nous inspirer d'initiatives réussies issues du monde associatif, à l'image du modèle anglais Big Society », ajoute l' élu. Ce projet de société, qui remonte à la « troisième voie » du travailliste Tony Blair, s'appuie sur une certaine conception de l'innovation sociale dont l'objectif est de refonder le rôle du gouvernement et de libérer l'esprit entrepreneurial. Parmi les priorités avancées : donner plus de pouvoirs aux communautés (localisme et décentralisation), encourager les individus à s'engager activement dans leur communauté

(bénévolat), transférer des compétences du gouvernement central vers les autorités locales, soutenir les coopératives, les associations charitables, les mutuelles et les entreprises sociales. L'idée étant, à terme, d'encourager la participation politique des citoyens dans le processus de prise de décision.

Une fiscalité light pour libérer les énergies

Autre constat : la pression fiscale qui ne cesse d'augmenter sur les forces vives constitue un véritable frein à l'esprit pionnier. D'autant que les nouvelles réformes économiques et fiscales destinées à financer des régimes sociaux totalement exsangues et à redynamiser une économie en berne pèsent particulièrement lourd sur les chefs d'entreprise : mise en place de la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS), augmentation de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) qui a conduit à une hausse de l'Impôt sur les Sociétés (IS), plafonnement des frais de sièges, etc. Ces mesures, qui ont contribué à l'alourdissement de la pression fiscale calédonienne supportée principalement par les entreprises, ne permettent pas d'instaurer un climat de confiance et n'incitent pas à investir dans une période où les financements bancaires se tarissent (voir notre édition précédente).

Comme évoqué dans son Plan Stratégique de Développement 2015/2019 (voir notre édition du CCI Info de décembre 2015), la CCI préconise la création d'un réseau de Business angels. L'idée ? Un investisseur apporte des fonds à une start-up calédonienne afin de permettre son développement. Seul bémol, pour que des Business angels puissent engager des fonds en Calédonie, encore faudrait-il qu'ils soient sanctuarisés ou privilégiés de manière à ne pas être fiscalisés à la revente de leurs parts.

Par ailleurs, la Chambre consulaire évoque la création de zones de développement sur lesquelles on pourrait imaginer attirer des investisseurs étrangers sous réserve de facilités administratives et fiscales (franchise d'impôt, exonération des charges sociales, etc.).

Le social comme accélérateur de croissance

Dans ce souci constant de soutenir la création et le développement des entreprises, la CCI souhaite faire du social un accélérateur de croissance et non un frein à l'entrepreneuriat. « De nos jours, produire de la valeur ajoutée, c'est aussi être en capacité de créer des emplois, indique Stéphane Yoteau, élu de la CCI. Or, on s'aperçoit que rien n'est fait pour encourager les créateurs d'entreprise et les employeurs dans ce sens (...). L'embauche du tout premier salarié est déjà un énorme pas à franchir car il s'accompagne d'une masse de documents à fournir ! (...) Nous disposons d'un Code du travail dont certaines réglementations incompréhensibles ne favorisent ni la création d'emplois ni la flexibilité du système. Au contraire, cela crée un système à deux vitesses avec d'un côté les CDI et les fonctionnaires, de l'autre les CDD et les intérimaires. » Pour la CCI, tout entrepreneur doit pouvoir facilement dimensionner son entreprise selon ses besoins, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Les seuils sociaux, un frein à l'embauche

De fait, les élus proposent la création d'un régime simplifié et moins fiscalisé pour les entreprises ayant moins de cinq ans (fiscalité forfaitaire, cotisation employeur réduite...) ainsi que la révision des seuils sociaux assortie d'une simplification de la représentation du personnel. Un travail est actuellement mené sur la refonte des Délégués du personnel (DP), du Comité d'entreprise (CE) et du Comité d'hygiène, de sécurité et des condi-

« Certains considèrent le patron comme un loup qu'on devrait abattre, d'autres comme une vache que l'on peut traire sans arrêt. Peu voient en lui le cheval qui tire la charrette. »

Sir Winston Churchill

tions de Travail (CHSCT) afin de les fondre dans un seul conseil. L'objectif ? Avoir moins de représentants du personnel mais mieux formés.

Baisser les coûts du travail

Gilles Lecoindre, gérant de la Société Sifrais, qui compte 35 salariés, anticipe une forte progression dans les années à venir. Il se pose néanmoins la question de franchir le seuil social des 50 salariés « en raison d'une législation contraignante, lourde et complexe, dont l'obligation d'un Comité d'entreprise qui (nous) ferait passer dans une dimension supérieure avec des conditions quasi irréalisables pour une entreprise de moins de 100 salariés. Aujourd'hui, j'ai déjà deux délégués du personnel et deux suppléants. Le jour où ils prennent leur délégation, cela représente 6 % de mon effectif absent. »

Selon les élus de la CCI, il est également urgent de lutter contre l'absentéisme et de baisser les coûts du travail. « La maladie est prise en charge par l'employeur, les accidents du travail par la CAFAT, indique Stéphane Yoteau. Le coût de l'absentéisme, qu'on constate tout particulièrement dans le BTP, est mal appréhendé à l'échelon du territoire. Pourtant des solutions sont connues : revoir ou supprimer le délai de carence, lutter contre les certificats médicaux de complaisance, faciliter les contrôles à domicile, etc. » Seule certitude, « ce cadre législatif qui se méfie des entrepreneurs et des employeurs doit être revu. Il faut les aider et leur faciliter la vie et arrêter de les assommer avec une réglementation inadéquate » argue l' élu de la CCI. « N'oublions pas que ce sont les entreprises privées qui créent de la valeur, ajoute Gilles Lecoindre. À vouloir trop (nous) ponctionner, nous n'avons plus les moyens de réinvestir dans les outils existants ou dans des projets innovants. À cela s'ajoute un coût du travail doté de charges patronales exorbitantes qui ne nous permettent pas d'améliorer le pouvoir d'achat. Nous devons retrouver cette liberté d'entreprendre, cet esprit pion-

nier qui a fait cette dynamique de l'économie calédonienne. »

Une colonie de peuplement

Si la Nouvelle-Calédonie est une terre de pionniers, c'est également une terre d'immigration de masse qui a successivement contribué à l'enrichissement de l'économie calédonienne au niveau économique, social et culturel. « Pour répondre à un besoin croissant de main-d'œuvre, des initiatives individuelles et privées se sont orientées vers le recrutement de travailleurs "bon marché" dans la région Asie-Pacifique. Des Malabars ont été emmenés avec eux par des migrants bourbonnais entre 1864 et 1880, les Néo-Hébridais ont été recrutés dès 1865 par les colons sans oublier les engagés sous contrat de la SLN d'origine chinoise (1884), tonkinoise (dès 1891), japonaise à partir de 1892 et javanaise à compter de 1896, explique l'historien Ismet Kurtovitch. Ces derniers étaient employés domestiques (gardiens, nourrices, femmes de ménage, etc.) ou ouvriers agricoles (plantations de café ou activités minières). La communauté vietnamienne s'est illustrée dans le bâtiment, le marâchage, le nickel, le petit et le grand commerce. On retrouvait les Indonésiens dans l'agriculture (métayers agricoles), dans la petite mécanique puis dans le salariat, à partir de 1945. Tous ont apporté leur contribution à la construction du territoire. Pour ces travailleurs asiatiques engagés, la situation a changé à l'obtention de la résidence libre en 1945. Plus de 10 000 travailleurs se sont retrouvés libres d'entreprendre et de travailler où ils le souhaitent. Beaucoup sont repartis de la Calédonie au fil des ans. Dans les années 1960, on en recensait environ 1 500 qui ont poursuivi leurs affaires et intégré le dynamisme économique (...). Dans les années 1950, on a également noté l'arrivée de quelques centaines d'Italiens venus travailler dans le BTP et sur la mine de Tiébaghi. On a même eu quelques colons d'Australie. »

Une immigration choisie en Australie

« L'esprit pionnier se fonde sur des idées nouvelles, des compétences et des richesses. Tout pays en construction, à l'image de la Nouvelle-Calédonie, a besoin de sang neuf, de nouveaux savoir-faire, de façon à être encore plus innovant, plus compétitif, plus performant pour s'ouvrir à l'export et rayonner dans la région, note David Guyenne. Aujourd'hui, des modèles permettant de faire cohabiter les citoyens avec l'immigration existent. Prenons l'exemple de nos voisins australiens qui ont opté pour une immigration choisie en fonction des compétences, des besoins et des revenus. Ce modèle, qui est le plus abouti et le plus reconnu en termes d'immigration de masse, s'appuie sur un chemin vers la citoyenneté en deux étapes. » En effet, le programme de migration, qui a ouvert 190 000 places entre 2014 et 2015, permet dans un premier temps d'obtenir une résidence permanente selon des conditions précises de compétences définies (exprimées par les entreprises ou le Gouvernement) ou en raison d'un regroupement familial. Pour 2014-2015, 68 % des migrants y sont entrés grâce au programme de compétences, 32 % à travers le regroupement familial.

Dans un second temps, après une période de résidence incompressible, il autorise une accession à la citoyenneté sous réserve d'avoir démontré son aptitude à s'adapter, à parler la langue, à apporter des bienfaits à l'économie et à démontrer un ancrage de vie en Australie. « C'est simple, en vingt ans, l'Australie est passé d'un modèle où les gens sollicitaient leur citoyenneté depuis l'étranger avec des compétences plus ou moins importantes, à un modèle où la citoyenneté est demandée en Australie, par des résidents permanents intégrés avec des profils à forts potentiels », ajoute David Guyenne. Grâce à cette immigration choisie, la population australienne devrait s'élever à 38 millions en 2050, un surplus de population qui devrait contribuer à 40 % du PIB avec un effet positif net de 5,9 % du PIB par habitant. Un exemple à suivre ?

Contact :

CCI

Tél. 24 31 00 / cci@cci.nc

cci.nc  CCI de Nouvelle-Calédonie

LA GBNC INVESTIT POUR L'AVENIR



La GBNC vient d'investir 1 milliard CFP dans une nouvelle ligne de production de boissons en bouteilles plastiques PET*.

Beaucoup plus qu'un simple brasseur, la GBNC offre une large variété de boissons non-alcoolisées produites dorénavant à l'aide d'un outil industriel des plus modernes. Ceci afin d'améliorer la qualité des produits fabriqués, la productivité, de réduire les consommations d'énergie et d'eau et de permettre l'innovation produits et emballages.

Après un an de travaux, c'est une ligne d'embouteillage complète qui est maintenant opérationnelle :

- soufflage en ligne des préformes PET pour former les bouteilles
- remplissage des bouteilles PET avec la boisson
- bouchage
- contrôle du niveau de remplissage et de la fermeture des bouteilles
- séchage
- étiquetage et codage
- mise en pack sous film
- palettisation et filmage des palettes

Les changements sont conséquents :

- une cadence nominale de 10 000 bouteilles à l'heure,
- des machines de dernière génération permettant de réduire l'empreinte environnementale (-18% de plastique et économies d'énergie : récupération de l'air, convoyeurs à lubrification sèche utilisant moins d'eau et de lubrifiant),
- une meilleure qualité du produit grâce à des contrôles réalisés à toutes les étapes de fabrication,
- des possibilités d'innovation « produits » à venir avec des boissons moins sucrées et plus naturelles.

La ligne PET de la GBNC est ce qui se fait de plus innovant dans le monde aujourd'hui.

De nombreuses entreprises locales mais également les leaders mondiaux des machines du secteur des boissons ont été mobilisés et ont contribué à la réussite de cet investissement en installant et en formant à la conduite et la maintenance de ces machines très sophistiquées nos jeunes opérateurs Calédoniens dédiés à la ligne, dont certains nouvellement embauchés.

**Poly Ethylène Téréphtalate, plastique recyclable*



OFFRIR LE MEILLEUR
À LA NOUVELLE-CALÉDONIE

L'éco-mobilité est en marche !

En partenariat avec le Gouvernement, l'ADEME et le CTME, la CCI propose un programme d'accompagnement des collectivités et des entreprises dans le domaine de l'éco-mobilité. L'objectif : trouver des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle afin de diminuer les coûts liés aux déplacements.

En Nouvelle-Calédonie, le transport représente 26 % de la consommation d'énergie finale du territoire et plus de 15 % des émissions de gaz à effet de serre. Deux chiffres qui illustrent l'importance de changer notre façon de nous déplacer. Miser sur l'éco-mobilité, c'est privilégier des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, optimiser l'utilisation de la voiture individuelle (covoiturage) et des transports de marchandises (mutualisation logistique...). Alors que les démarches et les initiatives se multiplient sur le territoire pour trouver des alternatives afin de réduire les coûts liés aux déplacements et les empreintes carbone (voir encadré), la CCI met sur pied un premier programme d'accompagnement des collectivités et des entreprises dans le domaine de l'éco-mobilité. « *En effet, il apparaît indispensable que les différents acteurs souhaitant s'impliquer dans ces approches puissent se connaître et partager les enjeux d'une mobilité durable, souligne Matthieu Ladiesse, responsable du service QHSE à la CCI. De plus, il est également primordial que les consultants locaux acquièrent des compétences dans ce domaine afin d'accompagner techniquement les structures publiques ou privées dans leur démarches de management de la mobilité.* »



Séminaire, formation et conférence

En collaboration avec l'Agence de développement et de la maîtrise de l'énergie, le gouvernement, le Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie et le concours d'experts métropolitains du bureau d'études MHC conseil, spécialisé dans le management de la mobilité, la CCI organise un séminaire, les 18 et 19 avril, à destination des collectivités et des entreprises impliquées dans une démarche d'éco-mobilité ou désireuses de le faire. Pour Matthieu Ladiesse, « *l'objectif est de partager une culture commune sur l'éco-mobilité. L'idée est de démocratiser ce terme, de l'expliquer, de faire le point sur ce qu'il est possible de mettre en œuvre, les leviers et les freins, le tout illustré par des exemples locaux ou pas.* » Des interventions locales

(Syndicat mixte des transports urbains, Neobus, etc.) sont également prévues.

Une formation plus technique à l'accompagnement des PDE (Plans de déplacement d'entreprise) et PDA (Plans de déplacement d'administration) est organisée les 20 et 21 avril. Elle s'adresse principalement aux bureaux d'études du territoire. Mais pas seulement. Les chargés de mission des collectivités et entreprises sont également ciblés. L'objectif ? Développer des compétences au sein des bureaux d'études locaux afin qu'ils soient en mesure d'accompagner des démarches de management de la mobilité : phase de diagnostic, définition des actions, etc. Enfin, une conférence grand public est prévue le 21 avril afin d'informer et de mobiliser les institutions, les collectivités et les entreprises autour des questions de mobilité durable. Le but étant qu'un maximum d'acteurs publics et privés s'engagent dans une démarche de management de la mobilité.

LES INITIATIVES SE MULTIPLIENT

- Lancement de la charte éco-mobilité à l'initiative du CTME depuis juillet 2015, laquelle permet de mettre en œuvre des actions d'éco-mobilité pour soutenir un engagement plus global dans le cadre du développement durable.
- Lancement de la semaine de l'éco-mobilité en septembre 2015 par le CTME.
- Certaines collectivités et établissements publics mènent des réflexions sur la mobilité de leurs agents dans un souci de réduction des dépenses et de leur empreinte carbone.
- Le projet Neobus qui entre dans une nouvelle phase avec la consultation du public avant le lancement des premiers travaux. À terme, il favorisera le déplacement en transport en commun afin d'améliorer la mobilité urbaine tout en favorisant l'essor de modes alternatifs.

En pratique

- Séminaire : les 18 et 19 avril à la CCI (environ 40 participants).
 - Formation : les 20 et 21 avril à la CCI (15 personnes au maximum).
 - Conférence : le 21 avril à la CCI.
- Inscriptions : m.ladiesse@cci.nc
Tél. : 24 31 15

La cuisine, c'est notre passion...

RCN est une cuisine centrale qui produit des repas pour :

- Les collectivités public (écoles, collège et autres centres de formation) et privées (sociétés, base vie, crèche, ...)
- Mais aussi les particuliers (services de gamelles en cours)



Contact : 47 57 80
BP 283 98825 Pouembout
mail : contact@rcn.nc
N° agrément : AH-11-121



NOUVELLE-CALÉDONIE

Acteur de l'innovation et de la valorisation durable des écosystèmes marins et terrestres

PÔLE INNOVATION

Accélérateur de croissance économique par l'innovation



Formalités d'immatriculation : mode d'emploi

Depuis le 1^{er} mars 2015, suite au transfert de compétence du droit commercial de l'État à la Nouvelle-Calédonie, la Direction des affaires économiques (DAE) a pris en charge la gestion opérationnelle du Registre du commerce et des sociétés (RCS). Ainsi, une convention cadre, clarifiant les démarches administratives des nouveaux chefs d'entreprise, a été signée entre la DAE et les trois chambres consulaires. Explications.



32

Désormais, où peut-on effectuer les formalités d'entreprise ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, selon le statut juridique, les activités exercées (agriculture, industrie, commerce, services ou artisanat) et le nombre de salariés au moment de la création, les déposants (particuliers, mandataires/professionnels) doivent s'adresser à leur centre de formalités de référence. Pour savoir si désormais vous êtes ressortissant de la CCI, vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous.

Pour les entrepreneurs individuels dont l'activité est soumise à la double immatriculation, tels que snack ambulant, pizzeria, fleuriste, imprimerie, service de gamelle, etc., c'est le nombre de salariés au moment de l'inscription qui déterminera la Chambre de référence : moins de 10 salariés, c'est la Chambre de métiers et de l'artisanat ; plus de 10 salariés, c'est la Chambre de commerce et d'industrie.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la CCI.

Quelles sont les formalités concernées par ce changement ?

Les formalités concernées sont les immatriculations, les modifications et les radiations. Les autres actes liés au RCS : copie des actes déposés, extraits KBIS, dépôt de comptes sociaux, etc., sont toujours assurés par la DAE. En effet, celle-ci reste accessible à l'ensemble des entreprises, notamment aux ressortissants n'ayant aucune Chambre consulaire d'appartenance.

Quels sont les objectifs de cette réorganisation ?

Elle a pour objectifs de clarifier l'orientation des chefs d'entreprise et de leur simplifier les démarches en leur proposant d'effectuer en un même lieu les déclarations auxquelles ils sont tenus. Elle vise aussi une homogénéisation des tarifs et, à terme, des services proposés. Ainsi, à l'ins-

| Statut juridique | Appartenance de l'activité principale | Appartenance des activités autres que la principale | Nb de salariés au moment de l'immatriculation | Chambre de référence |
|-------------------------|---------------------------------------|--|---|----------------------|
| Entreprise individuelle | Registre des métiers | Registre du commerce et des sociétés | > = 10 salariés | CCI |
| Entreprise individuelle | Registre du commerce et des sociétés | Registre du commerce et des sociétés ou Chambre d'agriculture | Peu importe | CCI |
| Entreprise individuelle | Registre du commerce et des sociétés | Registre des métiers | > = 10 salariés | CCI |
| Entreprise individuelle | Ridet | Registre du commerce et des sociétés ou agricole | Peu importe | CCI |
| Société | Registre des métiers | Aucune, Registre du commerce et des sociétés, Registre des métiers ou agricole | > = 10 salariés | CCI |
| Société | Registre du commerce et des sociétés | Registre des métiers | > = 10 salariés | CCI |
| Entreprise individuelle | Double immatriculation | | > = 10 salariés | CCI |

tar du « Stage préparatoire à l'installation » de la CMA, les nouveaux ressortissants de la CCI peuvent désormais participer gratuitement à la formation intitulée « 2 jours pour entreprendre ».

« 2 jours pour entreprendre », c'est quoi ?

Cette formation résulte du constat que beaucoup de créateurs d'entreprise n'ont pas forcément appréhendé toutes les nouvelles contraintes, obligations ou règles encadrant les échanges économiques. Dans le souci de mieux les préparer au monde de l'entrepreneuriat et aux responsabilités du chef d'entreprise qui sont très différentes de celles d'un salarié, la CCI a mis en place, depuis le 15 février dernier, une formation baptisée « 2 jours pour entreprendre ». Celle-ci, incluse dans les frais d'immatriculation au RCS, est fortement conseillée pour toute personne s'installant pour la première fois. Ses objectifs sont de clarifier leurs nouvelles conditions de travail, de leur permettre d'avoir une vision plus claire de leur nouvel environnement, et par conséquent, d'obtenir un meilleur taux de pérennisation des nouvelles entreprises.

Quel est le contenu de la formation ?

Durant la première journée, les conseillers de la CCI abordent le statut juridique de l'entreprise et ses implications :

- les obligations légales du chef d'entreprise,
- le cadre social de l'entrepreneur et de l'employeur,
- les implications fiscales,
- les responsabilités du chef d'entreprise.

Cette première journée a pour objectif, selon le statut juridique choisi, d'approfondir les implications sur les plans légaux, fiscaux et sociaux. Le chef d'entreprise a une responsabilité vis-à-vis des tiers : clients, fournisseurs, État, organismes sociaux, etc.

Pour les nouveaux employeurs, il leur est impératif de connaître leurs droits, devoirs et obligations, ou encore les règles de la sécurité et de la santé au travail : effectuer une évaluation des risques professionnels (EvRP) dans leurs locaux, faire la déclaration du salarié en temps et en heure, assurer la visite médicale de l'employé, etc.

Le mécanisme fiscal de la future Taxe généralisée sur la consommation (TGC) sera également présenté.

Quelles thématiques sont abordées la 2^e journée ?

Celle-ci porte sur l'environnement de l'entrepreneur :

- les notions indispensables sur l'établissement du devis et de la facturation : l'importance du coût de revient dans la fixation du prix de vente, les conditions générales de vente, les arrhes et acomptes... toutes ces règles qui conditionnent les relations entre fournisseurs et clients,
- les partenaires économiques et financiers : quels partenaires pour quels financements et pour quels besoins ?
- les organismes de référence qui encadrent le monde de l'entreprise : DAE (soldes), DTE, DITTT (agrément), SIVAP (hygiène alimentaire), etc., qui vont intervenir différemment selon l'activité développée.

Rappel des frais

- Les frais d'immatriculation sont de 8 000 francs incluant la formation " 2 jours pour entreprendre ".
- Les frais de modification sont de 2 000 francs.
- La radiation est gratuite.

Comment s'y prendre pour s'inscrire à la formation ?

Lors du retrait du dossier d'immatriculation au Centre de formalités des entreprises (CFE), un flyer contenant toutes les informations dont le planning, est remis aux futurs ressortissants. Il leur suffit alors de choisir la date de session qui leur convient, de l'inscrire sur le recueil de consentement qui est à rendre en même temps que leur dossier d'immatriculation rempli. Attention : les nouveaux ressortissants doivent s'inscrire dans les six mois suivant la date de leur immatriculation. Passé ce délai, ils pourront s'inscrire aux formations disponibles, au tarif en vigueur, inscrites au catalogue Offre de services de la CCI.

Une formation complémentaire

À noter que la CCI propose également un module complémentaire à la formation « 2 jours pour entreprendre ». Ce module, d'une durée de deux jours, aborde l'organisation administrative, les premières actions de communication et, enfin, le calcul du coût de revient et le seuil de rentabilité. Si ce 2^e module est suivi dans les six mois suivant la date d'immatriculation (suite de la formation « 2 jours pour entreprendre »), la personne pourra bénéficier d'une remise de 10 % sur le prix catalogue, c'est-à-dire, 20 250 francs au lieu de 22 500 francs.

Le planning de la formation

" 2 jours pour entreprendre " en 2016

- En province Sud : 22 et 23 février - 7 et 8 mars - 4 et 5 avril - 18 et 19 avril - 19 et 20 mai - 9 et 10 juin - 30 juin et 1^{er} juillet - 18 et 19 juillet - 8 et 9 août - 12 et 13 septembre - 26 et 27 septembre - 17 et 18 octobre - 7 et 8 novembre - 28 et 29 novembre.
- En province Nord (Koné) : 10 et 11 mars - 19 et 20 mai - 15 et 16 septembre.

Contacts :

CCI Nouméa / 15, rue de Verdun
Tél. : 24 40 74
cfe@cci.nc ou conseil@cci.nc
CCI de Pont Blanc à Koné
44, lotissement les Cassis
Tél. : 42 68 20 / kne@cci.nc

O.E.C UN PARTENAIRE DYNAMIQUE ET SÉRIEUX POUR VOS PROJETS

Domaines d'activités :

- Toutes installations courant forts, haute et basse tension comprenant, et sans que cela soit limitatif :
- Installations courant faibles regroupant :
 - Vidéosurveillance
 - Alarmes anti-intrusion
 - Contrôle d'accès
 - Alarmes incendie
 - Réseaux informatiques
- Instrumentation (Fourniture mise en œuvre et raccordement de tous types d'instruments)
- Automatismes (Fourniture mise en œuvre et programmation d'automates divers)

Nouvelle société d'électricité industrielle et tertiaire



ZIZA - BP 9141 - 98840 Païta
Tél. : 75 40 23 - 45 40 41
Mail : p.cayre@oec.nc



Install'AZ Sarl



Conception, fourniture et installation de cuisine & SDB



Aménagement, agencement d'espace de bureaux et collectivités



Tél. : 76 70 00 • E-mail : lcf@lagoon.nc - BP 18594 - 98857 Nouméa Cedex

Autodiagnostic : des formations adaptées aux petites entreprises

Depuis 2012, la CCI, en partenariat avec les provinces Nord et Sud, propose des formations thématiques courtes à l'attention des chefs d'entreprise des TPE et PME du territoire. L'objectif ? Les aider à monter en compétences dans la gestion de leur entreprise afin qu'ils soient plus autonomes et gagnent en rentabilité.

Dans une démarche de proximité avec les acteurs de l'économie locale et pour répondre à des besoins précis de gestion des entreprises, la CCI renouvelle chaque année son programme de formations d'autodiagnostic disponibles à Nouméa, Bourail, Koumac, Koné et Poindimié. Le planning 2016, riche de cinq thématiques, prévoit des sessions de mars à décembre. Études de cas pratiques et mises en situation des participants font le succès de ces formations courtes et pratiques qui s'accompagnent également d'un transfert d'outils adapté à chaque entreprise, et d'un accompagnement individuel.

Des formations courtes et structurantes

Le programme comprend des cours théoriques (d'un jour et demi au plus) dispensés directement dans les locaux de la CCI, qui répondent principalement à des besoins en gestion, finances et obligations sociales, auxquels sont confrontés tous les chefs d'entreprise, débutants comme expérimentés. « Les thématiques développées répondent précisément à des problématiques partagées par la majorité des chefs d'entreprise. Nous cherchons tout d'abord à démystifier certaines notions, comptables notamment, pour permettre aux gérants des sociétés concernées par l'autodiagnostic de monter rapidement en compétences et de déterminer avec précision où sont leurs lacunes sur certains sujets » précise Dao Deruy, responsable du service gestion des entreprises à la CCI. Ainsi, cette année encore, les entrepreneurs pourront prendre part à des formations sur l'évaluation des risques professionnels, le calcul d'un coût de revient, le plan de trésorerie ou encore l'analyse de la santé financière de leur société. Afin de répondre à des besoins exprimés par de nombreux entrepreneurs, la CCI propose en 2016 deux nouveaux autodiagnostic : Calculer son coût de trans-



port et Bien réussir ses ventes. Les autodiagnostic se déroulent en groupes pour la première partie de la formation. « Nous acceptons au plus douze personnes par journée de formation. Il nous paraît en effet essentiel que les entrepreneurs puissent échanger entre eux sur leurs différentes problématiques et ce format restreint de participants le permet », souligne Dao Deruy.

Des applications concrètes

Afin de mettre en application les outils et supports transmis au cours de l'autodiagnostic, la CCI accompagne de manière personnalisée chaque chef d'entreprise après la formation théorique. Pour ce faire, un conseiller CCI se rend dans les entreprises pour faire un point d'une demi-journée avec les gérants. « L'objectif est d'aider les entrepreneurs à mettre en pratique ce qu'ils ont appris, au sein de leur structure. Certains demandent même à prolonger leur accompagnement individuel sur plusieurs mois afin d'approfondir certains points délicats » ajoute Dao Deruy. Béatrice Perrin, gérante de la société Loca9 spécialisée dans la location de matériels de chantier, a participé à l'autodiagnostic Analyse de la santé financière de votre entreprise en novembre 2015. « La formation

correspondait parfaitement à mes besoins en comptabilité et en gestion. Il était devenu nécessaire pour moi d'apprendre à lire et à interpréter les chiffres et les ratios de mon entreprise toute l'année et pas seulement au moment du bilan de fin d'année réalisé par un comptable extérieur. Les cours dispensés par la CCI dans ce domaine ainsi que les outils fournis étaient de qualité et m'ont aidé à pallier à mes difficultés. J'ai eu l'occasion de mettre en pratique ce que j'avais appris immédiatement après le programme et les outils de la CCI vont me servir encore plusieurs années ! Je me sens désormais plus autonome et donc plus sereine dans la gestion financière de mon activité. »

Pour en savoir plus sur l'ensemble des formations proposées aux entreprises par la CCI consulter le catalogue Offre de services CCI en ligne sur le site cci.nc

Contact
CCI Nouméa
Tél. : 24 40 74
conseil@cci.nc

CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le certificat de qualification professionnelle de « technicien de maintenance d'engins miniers et matériels de travaux publics » est enregistré au Répertoire des certifications professionnelles de Nouvelle-Calédonie pour une durée d'un an. Il permet l'accès à la catégorie niveau II échelon 1 de la classification de l'accord professionnel de travail de la branche « bâtiment-travaux publics »

Arrêté n°2016-15/GNC du 5/01/16
JONC n°9238 du 14/01/16



36

CHÔMAGE PARTIEL

Le régime d'assurance chômage, institué au profit des travailleurs salariés, à l'exclusion des travailleurs saisonniers, exerçant une activité professionnelle en Nouvelle-Calédonie, garantit aux travailleurs privés d'emploi un revenu de remplacement sous forme d'allocations mensuelles.

Un arrêté du gouvernement est venu préciser que tous les secteurs d'activités peuvent bénéficier des dites allocations et qu'un quota maximal de 900 heures indemnisables est attribué par salarié pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Arrêté n°2016-017/GNC du 05/01/2016
JONC n°9236 du 07/01/16

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Une loi du pays porte prolongation de l'exonération de cotisations sociales au bénéfice des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire.

Cette exonération prendra fin au plus tard au

31 décembre 2018 et s'applique à condition que les prestations de crèche et de garde d'enfants soient placées sous l'un des régimes suivants :

- le régime de la liberté surveillée : les prix sont déposés auprès du service compétent du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au moins quinze jours avant leur entrée en vigueur ;
- le régime de la liberté contrôlée : les prix sont soumis à l'accord préalable du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

LP n°2016-3 du 27/01/16
JONC n°9243 du 02/02/2016

CRÉDITS D'IMPÔTS

Une loi du pays a prorogé les régimes fiscaux incitatifs en faveur de l'investissement. Désormais lesdits crédits prévus aux articles Lp45 ter 1, Lp 45 ter 2-1 et Lp.45 ter 3 du Code des impôts de la Nouvelle-Calédonie, sont consenti jusqu'à l'année 2025.

Lp. 2016-1 du 18/01/16
JONC n°9241 du 26/01/16

MICROCRÉDITS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

L'article R 518-61 du Code monétaire et financier a été modifié.

Désormais, les entreprises ayant déjà bénéficié d'un prêt par les associations et fondations reconnues d'utilités publique habilitées à accorder des microcrédits professionnels ou personnels peuvent se voir octroyer de nouveaux prêts de même nature durant les sept premières années suivant leur création ou leur reprise.

Aussi, le montant total de l'encours des prêts alloués est désormais plafonné à :

- 1 432 000 francs par participant et par entreprise pour un projet de création ou de développement d'entreprise,
- 596 500 francs par emprunteur lorsque le prêt est accordé à une personne physique pour la réalisation d'un projet d'insertion.

Décret n°2016-22 du 14/01/16
JONC n°9243 du 02/02/16

AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Un décret a été pris pour l'application de l'ordonnance n°2014-471 portant extension

et adaptation à la Nouvelle-Calédonie de dispositions du livre IV du Code de commerce relevant de la compétence de l'État en matière de pouvoirs d'enquête, de voies de recours, de sanctions et d'infraction.

Ce décret définit notamment les modalités d'application des recours contre les décisions de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie et attribue à la cour d'appel de Nouméa, la compétence pour connaître des décisions rendues par le tribunal de première instance de Nouméa pour les litiges ne concernant ni un commerçant, ni un artisan, et par le tribunal mixte de commerce de Nouméa pour les litiges concernant un commerçant ou un artisan.

Ces dispositions rentreront en vigueur le jour de la première réunion du collège de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie.

Décret n°2015-1921 du 29/12/2015
JONC n°9239 du 19/01/16

MESURES CONCERNANT LES REVENUS FONCIERS

Les revenus nets perçus par les personnes physiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières non soumises à l'impôt sur les sociétés, provenant de location d'immeubles nus affectés à l'habitation sont exonérés d'impôt sur le revenu (dans les communes de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore, l'exonération est à hauteur de 50% de ce montant). Cette exonération est accordée pour une durée de 10 ans à compter de la date d'achèvement des travaux. Cette dernière devant intervenir au plus tard le 31 décembre 2018.

Le bénéfice de cette exonération est subordonné à la production de la déclaration de construction nouvelle.

Pour la commune de Paita, l'exonération s'applique, sous les mêmes conditions et limites, aux immeubles dont la date d'achèvement des travaux intervient au plus tard au 31 décembre 2015, ou au 1^{er} janvier 2016 pour une exonération à 50%

LP n°2016-2 du 27/01/16
JONC n°9243 du 02/02/16

TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} JANVIER 2016

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

| | |
|--|---------|
| - Prêts pour achat ou vente à tempérament | 7,27 % |
| - Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans | 2,83 % |
| - Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans | 3,36 % |
| - Découverts en compte | 13,43 % |
| - Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans | 2,56 % |

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

| | |
|------------------------------|---------|
| - Découverts en compte | 13,43 % |
|------------------------------|---------|

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

| | |
|-------------------------------|--------|
| - Prêts à taux fixe | 3,96 % |
| - Prêts à taux variable | 3,64 % |
| - Prêts relais | 4,25 % |

Autres prêts

| | |
|---|---------|
| - Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 XPF | 19,99 % |
| - Prêts entre 357 995 XPF et 715 990 XPF | 13,25 % |
| - Prêts supérieurs à 715 990 XPF | 7,61 % |

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

| | 2015 | | 2016 | |
|--|--------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| | 1 ^{er} semestre | 2 ^{ème} semestre | 1 ^{er} semestre | 2 ^{ème} semestre |
| Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels | 4,06 % | 4,29 % | 4,54 % | - |
| Autres cas | 0,93 % | 0,99 % | 1,01 % | - |

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL décembre : 120,25 / IRL janvier : 120,30*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 – dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

| | |
|---|----------|
| - Prix janvier 2016 | 106,28 % |
| - Prix janvier 2016 hors tabac | 105,38 % |
| - Inflation 2015 hors tabac | + 0,00 % |
| - Inflation générale (des 12 derniers mois) | + 0,8 % |

SALAIRE MINIMUM GARANTI * (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

| | |
|---------------|-----------|
| - SMG horaire | 904,81 F |
| - SMG mensuel | 152 912 F |

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

| | |
|----------------|-----------|
| - SMAG horaire | 769,09 F |
| - SMAG mensuel | 129 977 F |

* Sous réserve de la convention collective de l'accord professionnel de branche.

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2015

| | |
|---|------------|
| - Plafond Cafat | 354 900 F |
| - Plafond maladie Cafat / Ruamm | |
| - Tranche 1 | 498 300 F |
| - Tranche 2 (de 498 301 F CFP) | 5152 900 F |
| - Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 – Article 2 | 299 500 F |
| - Plafond Formation professionnelle | 354 900 F |
| Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie | |
| - Plafond Sécurité Sociale | 384 009 F |
| - CCS non plafonnée | |

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------|--------|--------|---------|
| Janvier | 101,50 | 101,34 | 102,24* |
| Février | 101,52 | 101,50 | |
| Mars | 101,49 | 101,27 | |
| Avril | 101,40 | 101,32 | |
| Mai | 101,49 | 102,11 | |
| Juin | 101,53 | 102,18 | |
| Juillet | 101,63 | 102,20 | |
| Août | 101,60 | 102,04 | |
| Septembre | 101,52 | 101,90 | |
| Octobre | 101,43 | 101,99 | |
| Novembre | 101,40 | 101,98 | |
| Décembre | 101,41 | 101,85 | |

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

* = Indice provisoire.

ERRATUM

Peut-on faire de la publicité sur l'alcool ?

Dans notre édition du *CCI Info* du mois de décembre, il est indiqué que la communication sur l'alcool en presse écrite gratuite est interdite. Cette information est erronée car cet alinéa de l'article 13 de la Délibération n°79 du 15 juin 2005 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme a été annulée par le tribunal administratif de Nouméa dans son jugement n° 05265 en date du 11 mai 2006.

Pour mon activité, j'ai besoin d'importer certains produits. Comment faire pour déterminer les taxes douanières ?



En Nouvelle-Calédonie, les taxes à l'importation sont réparties en trois catégories :

1. les droits de douane (DD) qui sont applicables en fonction du pays d'origine,
2. les taxes applicables à toutes les marchandises importées (TGI, TBI ou TFA).

Tout produit entrant, quel que soit le pays d'origine, est soumis à la Taxe générale d'importation. À cela s'ajoutent la taxe de base à l'importation et la taxe de péage si le produit arrive par bateau, ou à la taxe sur le fret aérien, s'il prend l'avion,

3. celles ne touchant que certaines catégories de produits (TCI, TSPA, TCPPL, TER, TAT, TAP).

Toutes ces taxes se cumulent et s'appliquent sur une valeur CAF (coût du produit hors taxe + assurance + fret).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site de la Direction régionale des douanes : www.douane.gouv.nc afin de connaître le tarif des douanes ou de faire une simulation.

Je suis le seul associé d'une société à responsabilité limitée, quel est mon régime fiscal ?



La société à responsabilité limitée (SARL) à associé (encore appelée entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée : EURL) est une société bénéficiant d'une option fiscale.

Le régime qui s'applique par défaut est celui de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC), bénéficiaires non commerciaux (BNC) ou bénéficiaires agricoles (BA).

Néanmoins, au moment de la création de la société, l'associé peut opter à l'impôt sur les sociétés (IS) par le biais de la déclaration d'existence à la fiscalité professionnelle ou sur papier libre, dans les 3 mois suivant l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés (RCS).

Pour une société déjà existante, cette option est ouverte les trois premiers mois de chaque exercice social.

NB : Cette option est irrévocable et nécessite en conséquence une simulation fiscale préalable.

Pour en savoir plus :

CCI Informations juridiques

Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc

Centre d'information économique

Tél. 24 31 20 / doc@cci.nc

cci.nc

ÉCHÉANCES

FISCALES ET SOCIALES

20 mars

Mutuelle des patentés et des libéraux
Paielement de la cotisation d'avril 2016 (règlement mensuel).

31 mars

Impôt sur le revenu - Déclaration des revenus

Dépôt des déclarations des revenus sous format papier avant le 1^{er} avril. Cette échéance concerne toutes les personnes y compris les professionnels soumis à un régime forfaitaire d'imposition.

TSS - Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 28/02, 31/05, 30/08 et 30/11.

Impôt sur les sociétés - IS

Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS

Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 novembre.

Paiement acompte

Date limite du paiement de l'acompte.

Paiement du 1^{er} acompte

Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 F d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale.

RUAMM et CCS

Paielement des cotisations du 2^e trimestre pour les artistes.

Paielement des cotisations RUAMM pour les travailleurs indépendants.

Déclaration de ressources

Fourniture de la déclaration pour les travailleurs indépendants imposés au régime forfaitaire.

10 avril

Mutuelle du commerce

Paielement des cotisations pour le mois d'avril.



GFC S.A.R.L.

Fondations - Confortement de talus



77 28 90 - 75 44 25

e-mail : admin@forages.nc



Recrutement permanent ou temporaire?

Nous vous connectons à tous les talents !!

MANPOWER

Créateur de Solutions pour l'Emploi
www.manpower.nc

What Do You Do ?

Manpower

37, route de la Baie des Dames - Ducos
BP 27826 - 98863 Nouméa

Tél : 25 01 50

agence.ducos@manpower.nc



Manpower Koné

22, lot Industriel et Artisanal
BP 20 - 98860 Koné

Tél : 42 52 42

agence.kone@manpower.nc

Votre hebdomadaire d'informations, en vente **chaque jeudi** !



Nouvelle formule

100 F

chez votre
marchand
de journaux

3990 F pour l'année
(50 éditions)

Actu.nc

- Vous informer, sans rien cacher -

Intéressé par une reprise d'activité ? La CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.
 Contacter le 24 40 74 / conseil@cci.nc

INDUSTRIE / PRODUCTION

✚ **Industrie agroalimentaire - Boulangerie industrielle.** Outillage de production sous exploité, bonne rentabilité, immobilier inclus dans le prix. Fortes perspectives de développement. Plus de 10 ans d'ancienneté. Localisée en province Sud. CA : plus de 301 MF. Effectif : de 11 à 30 salariés. Type de cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité en croissance. Prix : 195 MF / 1640 K€

✚ **Toiles tendues, publicité.** Entreprise familiale de fabrication et d'installation de toiles tendues, stores, banderoles... Située en province Sud. Très bonne réputation. Entreprise saine, organisée, opérationnelle et rentable. Potentiel de développement réel. Apport minimum pour financement bancaire : 10 MF. Plus de 10 ans d'ancienneté. CA : de 51 à 100 MF. Effectif : de 11 à 30 salariés. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité en croissance. 1000 m² de locaux de production (en location). Prix : 40 MF / 336 K€

✚ **Pêche - Société de pêche hauturière.** 160 à 200 tonnes annuelles. Bateau de 24 m armé, avec tous les certificats et agréments en cours de validité. Capitaine et équipage au complet. Plus de 10 ans d'ancienneté. Située en province Sud. CA : de 51 à 100 MF. Effectif : de 5 à 10 salariés. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité stable. Prix : 65 MF / 546 K€

SERVICES - RESTAURATION

✚ **Restaurant** situé sur la commune de La Foa, en bord de la RT1. 2 salariés. Rémunération de gérance + résultat = 15 MF. Ancienneté : de 5 à 10 ans. CA : de 25 à 50 MF. Cession majoritaire. Activité en croissance. Prix : 45 MF / 378 K€

TOURISME

✚ **Écolodge.** Projet d'écologie Mont Dore Sud sur terrain de 5 ha. Surface déjà construite 1000 m². Investissement complémentaire à prévoir de 150 MF. Ancienneté de l'entreprise : de 5 à 10 ans. CA : moins de 25 MF. Effectif : moins de 5 salariés. Cession minoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité stable. Prix : 300 MF / 2521 K€

DISTRIBUTION - COMMERCE

✚ **Grande distribution.** Suite déménagement d'enseigne d'alimentation générale, cession droit au bail et immobilisations. Surface commerciale d'environ 600 m² située en province Nord. Pas de reprise de stock ou de contrats. Ancienneté : de 5 à 10 ans. CA : plus de 301 MF. Effectif : moins de 5 salariés. Cession majoritaire. Activité en croissance. Prix : 45 MF / 378 K€

En partenariat avec Cessions Acquisitions.
 Contact : 23 71 67 - www.cessionsacquisitions.nc
 Immeuble Le Fuji - 16 rue Bichat - 98800 Nouméa

RCS : 2012B 1110444 - CP N°2012-158T Garantie Trésor Public



NOUVELLE-CALÉDONIE

✚ Forum emploi et formation

Les 18 et 19 mars 2016
 Tout savoir sur l'emploi en Nouvelle-Calédonie.
 Organisé par Les Nouvelles calédoniennes
 Maison des artisans
[f emploi.nc](https://www.facebook.com/emploi.nc)
[in emploi.nc](https://www.linkedin.com/company/emploi.nc)

✚ Néo watt

1^{er} & 2 avril
 Pour tout savoir sur l'efficacité énergétique et les énergies nouvelles. Plus de 40 exposants.
 Salon organisé par Synergie.
 Maison des artisans
 Tél. 987594
contact@synergie.nc

AMÉRIQUE DU SUD

✚ Forum européen d'investissement au Paraguay

11 & 12 avril
 Un point de rencontre pour les entrepreneurs afin d'identifier les opportunités d'accès à de nouveaux marchés et investissements au Paraguay.
 Sheraton Hôtel - Assomption
www.investparaguay-eu.com



FRANCE

✚ Franchise expo Paris

Du 20 au 23 mars
 Salon international de la franchise qui accélère le développement des réseaux en France et à l'international et permet à des milliers d'entrepreneurs de réaliser leur rêve de création d'entreprise.
 Paris expo - Porte de Versailles
franchiseparis.com
info@franchiseparis.com

✚ Communication et marketing au point de vente

Du 5 au 7 avril
 Le salon de toutes les solutions du marketing au point de vente.
 Paris expo - Porte de Versailles
mpv-paris.com/
salonpopai@reedexpo.fr

✚ Salon stratégies clients

Du 12 au 14 avril
 Salon de la relation client
 Paris expo - Porte de Versailles
strategieclients.com
info@tarsus.co.uk

✚ La journée de la supply chain et de la logistique

Le 21 avril
 Au cours de cette journée de nombreux sites en France seront ouverts pour promouvoir la logistique et l'ensemble de ses métiers. Un enjeu et des opportunités pour les entreprises, l'emploi et la croissance.
 Organisé par l'ASLOG
 Tél. 01 70 38 23 34
lajourneedelalogistique@aslog.fr
aslog.fr



AUSTRALIE

✚ Franchising & business opportunités expo - Sydney

Du 18 au 20 mars
 Salon de la franchise et des opportunités d'affaires.
 Royal hall of industries
 Hordern pavilion
franchisingexpo.com.au
franchising@ausexhibit.com.au

CORÉE DU SUD

✚ Green energy expo

Du 6 au 8 avril
 Salon des énergies renouvelables: photovoltaïque, solaire, éolien, piles à combustible et hydrogène, bio-masse, hydraulique, géothermique, marine, déchets, etc.
 Daegu exhibition & convention center
energyexpo.co.kr/eng
green@energyexpo.co.kr

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

ZOOM SUR LE MÉTIER DE MANAGER

Le magazine **Les Nouvelles de l'économie** de février consacre son dossier aux managers : entre autorité et écoute, entre travail d'équipe et autonomie... être promu manager peut parfois virer au casse-tête pour les non-initiés. Témoignages, analyse, portraits. Le management à la calédonienne est en pleine évolution. À lire également un intéressant article sur le label Agriculture responsable.

Un supplément des Nouvelles calédoniennes. Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI.



Devenez un champion du business !



Plus que jamais la réussite est dans l'innovation, le marketing, le dynamisme commercial et le redéploiement à l'international. Le magazine **Entreprendre** vous invite à suivre le sentier de ces pionniers qui accélèrent au moment où tout le monde se plaint ! Et également un dossier complet sur l'économie de l'île de La Réunion.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI

L'ÉTAT DE L'ÉCONOMIE EN 2016

Un état des lieux détaillé sur l'économie mondiale vous est présenté dans un hors-série du magazine **Alternatives économiques**, en partenariat avec l'Observatoire français des conjonctures économiques : Europe, politiques publiques, société, mondialisation, planète. À lire un article sur l'économie circulaire, passage obligé des discours environnementaux mais qui se résume encore trop souvent à la seule gestion des déchets.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI



Le guide du manager 2016



Manager ou être managé ? Telle est la question ! Le hors-série de **Management** est un guide conçu comme une compilation de méthodes qui ont toutes fait leurs preuves pour mieux appréhender les relations au sein d'une entreprise ou d'une équipe. De quoi éviter les erreurs fatales, de celles qui vous cataloguent comme un très mauvais leader...

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI

LE LIVRE DU MOIS

La nouvelle société du coût marginal zéro

L'Internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme

Les règles du grand jeu de l'économie mondiale sont en train de changer. Le capitalisme se meurt, et un nouveau paradigme qui va tout bousculer s'installe : les communaux collaboratifs. Auto-partage, crowdfunding, couchsurfing, producteurs contributifs d'énergie verte ou même d'objets avec les imprimantes 3D, ces communaux collaboratifs sont en plein essor et offrent un espace fait de millions d'organisations autogérées qui créent le capital social de la société. Avec eux se développe une nouvelle économie,

où la valeur d'usage prime sur la propriété, où la durabilité supplante le consumérisme et où la coopération chasse la concurrence. Dans un essai brillant, Jeremy Rifkin dessine remarquablement ce nouveau paradigme collaboratif qui mènera à une société plus intelligente et durable.

Par Jeremy Rifkin
Actes sud éditeur





TOYOTA

Nouveau RAV4

PROFITEZ D'UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE UNIQUE
EXALTANTE.



Photo non contractuelle

HABITACLE
HAUT DE GAMME

ÉLÉGANT
ET SOPHISTIQUE

ESPACE
SPACIEUX / INTÉRACTIF



Disponibilité :

- Transmission manuelle 6 vitesses
- Transmission CVT Automatique

=> **EN VERSION HYBRIDE**



FORFAITS ILLIMITÉS

COMPATIBLES ADSL / FIBRE



Et toujours :



Débit
MAX



Modem
inclus



110
destinations
gratuites



Service
client 6j/7

Plus d'infos sur www.lagoon.nc